

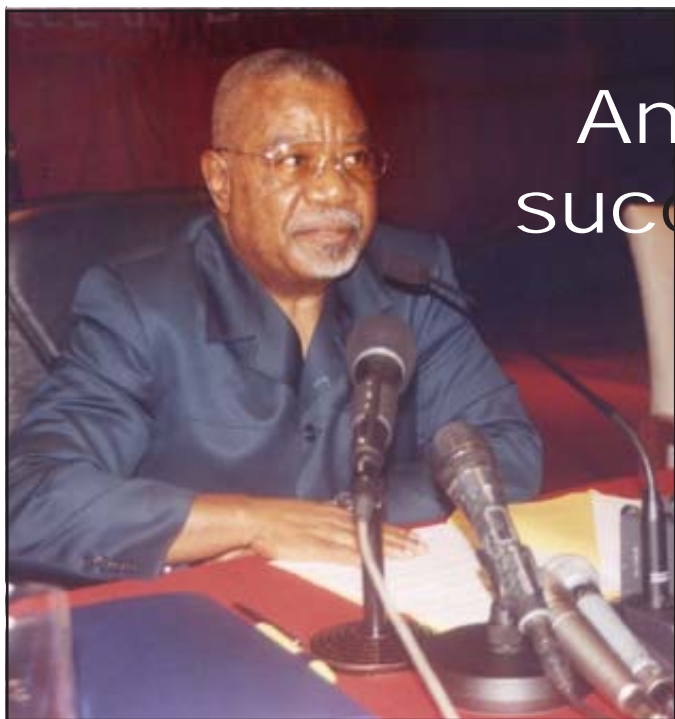
LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N°2749 du Mardi 4 Décembre 2007 - 55^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P: 2080
CONGO: 500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 500.77.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Sénat



André Obami Itou succède à Ambroise Edouard Noumazalay

Seul candidat, André Obami Itou a été élu, sans surprise, à la tête du sénat, chambre dominée par le P.c.t.

(Page 3)

Après le décès du directeur de publication de L'Observateur

Hommage à un jeune ami très tôt disparu, Ghislin Simplicie Ongouya



Ghislin Simplicie Ongouya

(P.4)

M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral)

Le président Bernard Kolélas hospitalisé à Paris



Bernard Bakana Kolélas (P.3)

42^{ème} session ordinaire de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Le développement de l'Afrique dépend du respect des droits de l'homme



Mme S. Mmasenono Monageng, élue présidente de la commission, à l'issue de la session de Brazzaville. (P.5)

A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie)

A l'opposition le ton monte sur l'organisation des élections

(P.4)

Deuxième session extraordinaire de l'enseignement technique et professionnel

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'enseignement technique et professionnel



Pierre-Michel Nguimbi prononçant son discours

(P.8)

Le Réseau Unique. S'agrandit.

Rester en contact dans 12 pays en Afrique

Voir pages 14 et 16



Bernard Combo Matsiona révèle le testament politique de Noumazalay

«Le président de la République devrait aussi rencontrer les chefs de l'opposition»

Il y a eu plusieurs allocutions, lors des obsèques d'Ambroise Edouard Noumazalay, président du sénat, président par intérim et secrétaire général du P.c.t (Parti congolais du travail), samedi 24 novembre 2007, à Brazzaville. Parmi ces oraisons funèbres, il y a eu celle de Bernard Combo Matsiona, ancien du P.c.t devenu membre du M.c.d.d.i. Dans son allocution, celui-ci a évoqué les souvenirs de l'ami de l'enfance et de camarade de lutte qu'il garde d'Ambroise Edouard Noumazalay. Mais, la particularité de son propos est qu'il révèle les quatre propositions politiques du secrétaire général du P.c.t, en les considérant comme un testament. Ces propositions s'adressent, tout particulièrement, au président de la République, Denis Sassou Nguesso, et il invite les partis de la majorité à y réfléchir. Nous publions, ci-après, de larges extraits de son allocution.

«Le président Noumaz, que nous pleurons aujourd'hui, est né le 23 septembre 1933, à Brazzaville, dans la rue Loango n°39, à côté du cinéma Pierre Matingou. Il est mort le samedi 17 novembre 2007, à Paris, à l'âge de 74 ans. Il a fait ses études primaires à l'école de l'Armée du salut, à Poto-Poto. Dans cette école, il fera la connaissance d'une autre grande figure de notre pays: Monsieur Bernard Kolelas. Le président Noumazalay nous disait souvent que Monsieur Bernard Kolelas était son ami depuis l'école primaire. Nous savons aussi que le président Bernard Kolelas disait la même chose dans son milieu. Monsieur le président de la République, vous allez voir que cette amitié d'enfance va améliorer la vie politique et la détente dans notre pays. Il y a quelques mois, en effet, le président Noumazalay va me demander d'informer le président Kolelas qu'il tenait à le rencontrer. Je me suis arrangé pour qu'ils se retrouvent le même jour. Le président Noumazalay et le camarade Ngakala ont été reçus par le président Kolelas dans son salon. En moins d'une heure et dans un climat détendu, l'alliance P.c.t-M.c.d.d.i, le socle de l'unité nationale, venait d'être scellée. La cérémonie officielle s'est déroulée à l'Hôtel Olympic Palace, quelques jours plus tard.

Après le certificat d'études obtenu à l'école primaire de l'Armée du salut, à Poto-Poto, Noumaz va poursuivre ses études à l'école de Mbounda à Dolisie. Ses camarades d'école lui donneront un surnom: Le Buffle, car il était physiquement bien développé.

Après Mbounda, Noumaz arrive en 3ème au collège Chaminade où je me trouvais déjà en 5ème. A Chaminade, trois faits vont marquer notre vie. Le premier est humain: nous avions le même professeur de français, il s'appelait abbé Fulbert Youlou. Il était professeur de français de la 6ème jusqu'en 3ème.

Le deuxième fait qui va marquer notre vie est sportif: Noumaz sera champion de l'Afrique équatoriale française au 100 mètres plat. Il gagnera ce titre deux fois. Il était aussi excellent au volley-ball et au basket-ball. Un sportif complet.

Enfin, le troisième fait qui va marquer notre vie est politique: Noumaz et moi, nous avons adhéré à une organisation politique de gauche, très clandestine: l'Union de la jeunesse congolaise (U.j.c). Pour

éviter la police coloniale, nous tenions nos réunions la nuit, sous le pont Djoué, assis sur les pierres, les pieds dans l'eau.

Après le collège Chaminade, Noumaz va poursuivre ses études au Lycée Savornan de Brazza où, après son baccalauréat, il va partir en France. Il sera envoyé à Toulouse où il va retrouver Claude Ernest Ndalla.

En France, le président Noumazalay et moi avons milité dans trois organisations:

- L'Association des étudiants congolais (A.e.c);
- La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.e.a.n.f);
- Le Parti africain de l'indépendance (P.a.i).

Deux faits me reviennent en mémoire pendant notre séjour en France:

- le premier fait concerne un Congolais qui était recherché par la police, pour des raisons politiques. Noumaz m'a demandé de le cacher dans

ma chambre, pendant une semaine. Je l'ai fait. Il s'agissait de notre camarade Abdoulaye Yerodia Ndombassi. Le deuxième fait concerne mon frère Claude Ernest Ndalla. Ce dernier venait de terminer ses études à l'Ecole nationale des impôts de France. Il était major de promotion. Le gouvernement congolais voulait en faire le premier directeur général des impôts. Le camarade Ndalla a refusé cette nomination, car il voulait se rendre en Union soviétique.

Le président Noumaz terminera ses études en 1961. Il sera intégré dans la Fonction publique le 1er octobre 1961, par un décret signé du président Fulbert Youlou. Mais, pour des raisons de sécurité, il ne rentrera au Congo qu'en 1964 (...)

Testament de Noumaz

Le président Ambroise Noumazalay était toujours préoccupé par la situation nationale. Il tenait à donner toutes les chances au président Denis Sassou Nguesso, pour que La Nouvelle Espérance réussisse brillamment. Dans toutes les conversations que nous avons eues, avant son départ en France, pour des raisons de santé, il revenait toujours sur les mêmes propositions. Maintenant que nous l'avons perdu, ces propositions sont, pour moi, un testament, le testament du camarade Noumazalay à Monsieur le président de la République, au Parti congolais du travail et à la majorité présidentielle.

- 1- Le président Noumazalay pensait que tous les partis de



Ambroise E. Noumazalay

la majorité présidentielle devaient se retrouver régulièrement, dans le cadre de leur direction nationale, pour mieux gérer le peuple congolais et la situation nationale;

- 2- Le président de la République devrait rencontrer directement les chefs des partis de la majorité présidentielle, pour mieux s'accorder sur la vie nationale;
- 3- Le président de la République devrait aussi rencontrer individuellement les chefs des partis de l'opposition. Nous sommes en Afrique. Le président de la République est aussi le président de tous les Congolais;
- 4- Une attention particulière de ces rencontres sera réservée à nos anciens camarades et alliés de l'U.pa.d.s et d'ailleurs.

Le Parti congolais du travail et tous les alliés devront examiner ces propositions».

Sénat

André Obami Itou succède à Ambroise Edouard Noumazalay

Conformément à l'article 109 de la Constitution du 20 janvier 2002 et 32 du règlement intérieur du sénat, les sénateurs se sont retrouvés en séance plénière, samedi 1er décembre 2007, dans la salle des congrès du palais du parlement, à Brazzaville. Cette session, présidée par le premier vice-président, Benjamin Bounkoulou, avait pour but d'élire le nouveau président de cette chambre haute du parlement, après la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalay. Sans surprise, c'est André Obami Itou, 67 ans et président de la commission relations extérieures du sénat, qui a été élu.

L'élection d'André Obami Itou à la tête de la chambre haute du parlement était sans surprise, d'autant plus que cette chambre, issue des élections de 2002, est composée, à cent pour cent, des sénateurs du P.c.t et de quelques partis alliés. Membre du bureau politique et co-fondateur du P.c.t (Parti congolais du travail), ancien attaché à la défense, à l'intérieur et au commerce, entre 1965 et 1969, ancien ambassadeur du Congo en Algérie, de 1969 à 1971, ancien directeur général de la raffinerie nationale du pétrole, de 1976

à 1978, ancien directeur général d'Hydro-Congo de 1999 à 2002, ancien député et président de la commission relations extérieures, de l'intégration régionale et de la coopération au développement, ancien commissaire politique dans les départements de la Bouenza et du Pool, André Obami Itou, diplomate de carrière et commandeur dans l'ordre du mérite congolais, est né en 1940, à Epouéné (Gamboma), dans le département des Plateaux. C'est, donc lui, ce père de cinq enfants qui a succédé à Ambroise Edouard Noumazalay,



André Obami Itou

élu en 2002. Son choix n'est pas le fruit du hasard. Le nouveau président du sénat est en effet du courant des refondateurs, ayant soutenu le secrétaire général du P.c.t décédé, dans la refondation, manquée, de ce parti.

(Suite en page 5)

M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral)

Le président Bernard Kolélas hospitalisé à Paris

Le président du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), Bernard Bakana Kolélas, et député de Goma-Tsétsé, dans le département du Pool, a quitté Brazzaville, la semaine dernière, pour Paris, en France, pour des raisons de santé. A 74 ans bien sonnés, l'ancien maire de la capitale et ancien premier ministre du président Pascal Lissouba, souffre de la maladie d'Alzheimer qui affaiblit ses facultés de mémoire.



Bernard Bakana Kolélas

Si rien d'officiel n'a filtré ni du côté de son parti, le M.c.d.d.i, ni du côté des pouvoirs publics, la santé de l'ancien premier ministre semble être dans un état préoccupant. Plusieurs jours avant son départ pour Paris, des rumeurs ont circulé sur son état de santé dégradant. Son hospitalisation dans la capitale française ne vient que confirmer ce qui était considéré comme des «rumeurs sans fondements». Le président-fondateur du M.c.d.d.i est atteint par la maladie d'Alzheimer. Admis, tout d'abord, à l'hôpital militaire de Bercy, il a été dirigé, ensuite, dans un Centre hospitalier et universitaire de Paris.

La maladie d'Alzheimer, du nom du neuropathologiste allemand, Alois Alzheimer, (1864-1915) qui l'a découverte, est une pathologie qui touche les personnes âgées et qui se caractérise par la dégénérescence progressive du tissu cérébral. Les conséquences sont assez graves sur le malade, en ce qui concerne la perte de mémoire. Selon l'encyclopédie du Net, Wikipédia, «le premier symptôme frappant est la perte du souvenir des événements récents (amnésie); elle se manifeste, initialement, par des distractions mineures qui s'accroissent progressivement avec la progression de la maladie, tandis que les souvenirs plus anciens sont, relativement, préservés. Par la suite, les déficits cognitifs s'étendent aux domaines du langage (aphasie), de l'organisation des mouvements (apraxie), de la reconnaissance visuelle (agnosie) et des fonctions exécutives (telles que la prise de décision et la planification). Ces derniers symptômes reflètent, en particulier, le processus pathologique de dégénérescence atteignant les lobes frontaux du cerveau. Ces changements psychologiques influent sur les qualités humaines essentielles et, pour cette raison, la maladie d'Alzheimer est quelquefois décrite comme une maladie où les victimes subissent la perte de qualités qui forment l'essence de l'existence humaine».

En attendant des nouvelles plus officielles sur la santé de l'ancien premier ministre, il apparaît clairement que dans cette période particulièrement où les Congolais assistent, coup sur coup, à la disparition des acteurs majeurs de leur classe politique, la discrétion devient le maître-mot sur l'état de santé des uns et des autres. Même les institutions de la République restent muettes sur l'état de santé de ceux qui les dirigent, lorsqu'ils sont évacués en France. Mais, cette attitude a pour conséquence fâcheuse de donner libre court aux rumeurs de toutes sortes créant parfois de l'émoi et la désolation dans la société: on donne pour morts ceux qui sont encore vivants et ceux qui nous quittent seraient victimes d'empoisonnement. Dans un tel contexte, chacun se cache pour se soigner et parfois...

Joël NSONI

Y a-t-il, vraiment, grogne au sein de l'U.f.d de Charles-David Ganao?

On dit que Adolphe Mboumaba et Rigobert Ngoulali auraient jeté l'éponge au sein de l'U.f.d (Union des forces démocratiques), le parti fondé par Charles-David Ganao, qui s'est mis, au début de cette année, en réserve de la vie politique. Les deux hommes s'étaient distingués, depuis la création de ce parti, par leur fidélité à leur formation politique et à son fondateur. Mais, battus, tous les deux, aux dernières élections législatives, la rumeur rapporte qu'ils en voudraient à leur mentor, lequel ne les aurait pas soutenu et aurait rechigné à peser de tout son poids moral auprès des partis alliés, pour les laisser passer. Simple rumeur comme il en circule dans le microcosme politique congolais? C'en a l'air, mais, de toute façon, l'avenir nous le dira.

Centrale thermique de Mpila: la S.c.p.e embarrassée!

A peine plus d'un mois après sa mise en service, la centrale thermique de Brazzaville (30 mégawatts), située au quartier Mpila, connaît quelques petits problèmes: le mauvais état de fonctionnement de deux groupes électrogènes sur les dix dont dispose cette installation industrielle. Cette situation a embarrassé la S.c.p.e (Société congolaise de production d'électricité), qui a décidé d'éclairer la lanterne de l'opinion. Lundi 26 novembre dernier, l'administrateur général de la S.c.p.c, Louis Bibissi, a indiqué qu'il s'agit, tout juste, des défauts qui seront réglés avant les fêtes de fin d'année. Par ailleurs, dans la capitale, les coupures d'électricité et les délestages n'ont pas cessé, malgré le plus apporté par la centrale thermique de Mpila. Pire, la tension électrique, dans certaines zones de la ville, n'est pas stable. Et pour cause, la centrale hydroélectrique du Djoué (15 mégawatts) ne serait plus en fonctionnement, depuis quelques mois. A quand l'amélioration de la qualité des services du côté de la S.n.e (Société nationale d'électricité)? Les consommateurs attendent toujours.

«Apollo» a fait frémir les producteurs de manioc?

Les boutures de manioc subissent des ravages à Massa, une localité située à 80 km, au Nord de Brazzaville. Chef de village et producteurs de manioc ont pensé à l'«Apollo», l'une des maladies qui attaquent les plantations de manioc. D'où leur appel, dernièrement, à la Coordination des promoteurs de l'agriculture du Congo. Non! Il s'agit, plutôt, de la mosaïque africaine du manioc, une maladie virale provoquée par le transport des boutures d'une zone à une autre et par le déplacement des personnes. Pour lutter contre cette maladie, le projet de lutte contre la maladie du manioc a distribué des boutures saines aux groupements des populations et a mis en place des parcs à bois. Les producteurs de manioc du département des Plateaux ont été les premiers bénéficiaires des résultats de ce projet, avec la baisse de la pression de la mosaïque.

Vie des partis

Probable fusion du R.u.n.r au Club 2002-P.u.r

Il va s'ouvrir, le mercredi 4 décembre 2007, au siège du parti R.u.n.r (Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau), un congrès extraordinaire de ce parti politique. Les travaux, qui vont durer trois jours, seront axés sur le point relatif à la cessation des activités politiques du R.u.n.r, en vue de sa fusion au Club 2002-P.u.r.



Prince-Richard Nsana, président du R.u.n.r.

Les travaux du congrès extraordinaire seront ouverts par M. Prince-Richard Nsana, président du R.u.n.r. Ce dernier va, sans nul doute, donner de larges orientations sur les clauses pouvant concourir à cette éventuelle mutation. La clôture de ce congrès extraordinaire interviendra le samedi 8 décembre 2007, à la mairie de Makélékélé. Un procès-verbal sera adopté, pour confirmer, à n'en point douter, la cessation des activités politiques du R.u.n.r et sa fusion au Club 2002-P.u.r.

Edmons MALONGA-MAMPOUYA
Chargé à la Communication
R.U.N.R

A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie)

A l'opposition le ton monte sur l'organisation des élections

Les partis de l'opposition, regroupés au sein de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), se sont retrouvés en session extraordinaire de leur coordination nationale, le vendredi 30 novembre 2007, au palais du parlement, à Brazzaville, sous le patronage de leur président, Clément Miérassa. Cette session avait pour seul point de réfléchir sur l'organisation des élections locales du 20 janvier 2008 et les élections sénatoriales qui doivent se tenir la même année. Dans son allocution d'ouverture des travaux, Clément Miérassa a traduit la détermination des partis de l'opposition à ne pas accepter les conditions d'organisation des élections imposées par le pouvoir. En tout cas, du côté de l'opposition, le ton monte, comme on peut le constater dans le mot ci-après, prononcé par M. Miérassa, à l'ouverture des travaux qui ont démarré par une minute de silence, en mémoire du secrétaire général du P.c.t décedé, M. Noumazalay.



Clément Miérassa

«Dans la réaction de l'A.r.d au discours sur l'état de la nation en 2007, prononcé par le président de la République, le 26 octobre 2007, nous écrivions, entre autres, sur les élections: «Dire que les dysfonctionnements constatés au premier tour ont été, heureusement, maîtrisés, comme le fait le président de la République, c'est vouloir préparer les esprits des Congolais à accepter d'aller aux futures échéances électorales, avec les mêmes listes truffées de faux électeurs, la même loi électorale anti-constitutionnelle, la même Conel aux ordres du pouvoir». La convocation des élections locales pour le 20 janvier 2008 confirme la justesse de cette analyse. Fidèle à sa stratégie «Les chiens aboient, la caravane passe», le pouvoir s'or-

ganise pour passer en force et pour rééditer le coup d'Etat électoral de juin, juillet et août 2007. Malgré les graves dysfonctionnements constatés, par tous, lors des élections législatives, malgré les observations et les recommandations pertinentes formulées par les observateurs de l'Union africaine (U.a) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (C.e.e.a.c), le pouvoir fait comme si de rien n'était, et n'entend tirer aucune leçon du fiasco électoral de juin, juillet et août 2007. Il convoque les partis politiques à participer aux élections locales avec la même absence d'un corps électoral transparent, les mêmes listes électorales et les mêmes cartes d'électeurs non fiables, la même commission nation-

le et les mêmes commissions locales d'organisation des élections, composées des membres d'un seul et même parti ou appartenant à la même mouvance politique. Cette situation, qui s'apparente à la provocation, interpelle gravement les partis membres de l'A.r.d, car, si nous tombons, aujourd'hui, dans le piège que nous tend le pouvoir, en acceptant les conditions d'organisation des élections locales qu'il veut imposer, nous lui aurons donné, sans le savoir, l'autorisation de nommer les conseillers départementaux et communaux, comme il a nommé, hier, les députés, dans l'écrasante majorité des circonscriptions électorales. Dans la même veine, nous lui aurons donné la permission de nous imposer les mêmes

conditions lors de l'élection présidentielle de 2009, chose que nous n'acceptons jamais, jamais, jamais. C'est aujourd'hui qu'il faut préparer demain. C'est également le moment, pour l'A.r.d de comprendre qu'il nous faut éviter l'argument facile qui consiste à baisser, d'avance, les bras et à dire que dans la mesure où le pouvoir fait la sourde oreille et ne crée pas les conditions consensuelles d'organisation des élections, nous ne devons pas participer aux élections locales et sénatoriales. Si nous agissons ainsi, nous commettrons une grave erreur tactique, car, à ce rythme-là, nous n'irons à aucune élection et ferons la part belle au pouvoir qui ira seul à l'élection présidentielle et, ainsi, perpétuerait sa politique néfaste pour le pays. Aussi, j'invite les participants à ces assises, à construire une réflexion approfondie sur les conditions d'organisation des élections locales et sénatoriales et à formuler des propositions novatrices en vue de créer un rapport de forces, de nature à obliger le pouvoir à s'asseoir sur la même table que nous, pour tirer toutes les leçons des élections chaotiques de juin, juillet et août 2007, et jeter les bases d'une organisation consensuelle des élections locales, sénatoriales et présidentielles libres, transparentes et équitables».

Après le décès du directeur de publication de L'Observateur

Hommage à un jeune ami très tôt disparu, Ghislain Simplicie Ongouya

Par Paul Alexandre Mapingou

Très cher Ghislain, Absent du pays depuis un mois, je n'ai appris la nouvelle de ton décès que le lendemain de mon retour à Brazzaville, vendredi 30 novembre 2007. Je me suis, aussitôt, rendu dans la rue Lascony, à Bacongo, où tu résidais. Tu me recevais toujours avec chaleur et fraternité. J'ai compris, tout de suite, que tu nous avais précédés dans l'au-delà. Je fis ta connaissance, pour la première fois, le 1er novembre 2003, au siège de ton journal. Tu sollicitais un échange, sous forme d'interview, j'hésitais, mais je te l'accorderais, dans L'Observateur numéro 229 du 6 au 12 novembre 2003. Il se lia, entre nous, spontanément, une relation de grand-frère à petit-frère. Notre formation intellectuelle commune, la philosophie, fit le reste. Nos échanges furent fructueux et enrichissants. Ton libre arbitre, ton désintéressement et la force de tes convictions m'épataient autant qu'ils m'inquiétaient. Témoin désabusé des drames qui ont secoué notre pays, tu en avais éprouvé de l'amertume et le ressentiment, car, peut-être que cette défaite de la raison qu'atteste la chronique de notre temps, jamais tu l'as notée avec orgueil, mais avec

un sentiment de honte, de chagrin et de révolte, parce que tu t'imaginais qu'une génération, la tienne, voire la mienne, était tombée d'une telle puissance intellectuelle à une telle décadence morale. Produit intellectuel du «*cru*», titulaire d'une maîtrise de philosophie obtenue à l'Université Marien Ngouabi, tu avais rédigé ton mémoire sur l'un des philosophes les plus controversés de son époque, Friedrich Nietzsche, qui disait: «*Tout ce qui ne tue pas nous rend plus fort*». Est-ce parce que tu voulais absolument ressembler à ce mégalomane moraliste, aussi excessif dans l'amour que dans le rejet? Comme lui, tu as aimé la musique, les grands classiques, la flûte enchantée de Mozart, la 9^{ème} symphonie de Beethoven et le canon de Pachelbel que nous écoutions, tous les deux, avec beaucoup de gravité et de sérénité... parce que, pour toi, la musique était un refuge et comme dira Nietzsche: «*La reproduction immédiate de la volonté exprime ce qu'il y a de métaphysique dans le monde physique, la chose en soi de chaque phénomène*». En un mot, tu as aimé et adoré l'art. Tu aurais pu faire la rue d'Ulm, la très célèbre école normale supérieure de Paris et en sortir agrégé, tu choisisas le journalisme, comme Jean Paul Sartre et son petit camarade Raymond

Aaron, en t'investissant, pleinement, dans l'histoire se faisant. Dans le journal que tu dirigeais, tes éditoriaux, parfois au vitriol, faisaient la fierté d'une partie non négligeable de l'intelligentsia congolaise autant qu'ils gênaient et agaçaient bien d'autres. Dans ce métier que tu avais choisi, on se fait autant d'amis que d'ennemis. Je te conseillais, par expérience, toujours la modération et la circonspection. Tes éditoriaux étaient d'un niveau comparable à ceux de deux quotidiens français connus comme Le Monde et Le Figaro. Ayant été, moi-même, quand j'accédais à la conscience historique et philosophique trotskyste, je te considérais, un peu, comme mon clone. Mais, tu semblais plus attiré par l'anarchisme, tendance Bakounine, je respectais tes choix. Tu laisses une mère, une épouse et surtout une très jeune fille de moins de 10 ans à qui ton affection et ta présence vont terriblement manquer. Toutes celles et tous ceux qui t'ont aimé doivent veiller, l'aimer et l'accompagner dans son long cheminement. Pour ma part, je m'engage à apporter ma modeste contribution. L'existence n'est pas une affaire de longévité ni de brièveté, elle est affaire du meilleur usage possible qu'on puisse faire de la vie, surtout de l'œuvre que l'on

laisse à la postérité. Souviens-toi des grands écrivains, des grands musiciens très tôt disparus, mais dont l'œuvre est immortelle. Tu ne savais pas beaucoup de choses, mais tu savais l'essentiel, tu t'inscrivais dans la logique d'un grand philosophe du VII^{ème} siècle avant notre ère, Archiloque De Paros, qui écrivait, je cite: «*Le Renard sait beaucoup de choses: le Hérisson en sait une seule, mais capitale*». A cet égard, tu fus un hérisson, car la plus profonde de tes convictions fût que le destin de chaque être humain, comme celui de l'humanité, dépend de l'exactitude ou de la fausseté de l'information dont il dispose et de la manière dont il utilise son activité. En la matière, tu auras été plus qu'un modèle et tu seras une référence pour les générations qui nous suivront. Je chante, pour toi, les complaintes de Don Pablo Neruda l'un des plus beaux poètes de Louis Aragon, puisque la musique, seule, peut parler de la mort «*ta résidence est la terre et le ciel en même temps. Silencieux, solitaire et dans la foule chantant*». Bravo, mon jeune ami et à bientôt.

Paul Alexandre MAPPINGOU
Ancien Ambassadeur du Congo au Bénélux et à l'Union européenne
Chargé de cours à l'ENAM

42^{ème} session ordinaire de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Le développement de l'Afrique dépend du respect des droits de l'homme

Brazzaville, la capitale du Congo, a abrité, du 15 au 28 novembre 2007, la 42^{ème} session ordinaire de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est le premier ministre Isidore Mvouba qui avait ouvert les travaux de cette session. La cérémonie de clôture, quant à elle, a été patronnée par Me Aimé Emmanuel Yoka, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains, qui avait à ses côtés, Mme Sanji Mmasenono Monageng, la nouvelle présidente élue de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples, pour un mandat de deux ans.

Placée sous le signe de la célébration du 20^{ème} anniversaire de la création de ladite commission, cette session avait pour objectif principal, la mise en application des lois qui régissent les droits de l'homme et des peuples. Durant deux semaines, le palais du parlement a été pour les 557 délégués à cette session, un carrefour d'échanges d'idées, en vue de dresser un canevas permettant aux pays du continent de faire prévaloir le respect des droits de l'homme. A l'occasion de cette commémoration, le constat unanime fait est que la situation des droits humains demeure très préoccupante dans certains pays africains,

qui font souvent l'objet de conflits armés internes. Il ne fait aucun doute que le non respect des droits garantis par la charte africaine est l'une des principales causes de ces conflits internes, dans des pays comme le Soudan (notamment dans la région du Darfour), le Tchad, la Somalie, le Zimbabwe, la République Démocratique du Congo. Cette 42^{ème} session, qui s'est tenue, pour la première fois, dans un pays d'Afrique centrale, a été un signal fort, qui témoigne de la volonté des Etats partis à prendre à bras le corps, la délicate mission qui leur incombe, car, si l'Afrique souhaite se développer, il faut que tous les pays du continent se mettent



Mme Sanji Mmasenono Monageng et Me Aimé Emmanuel Yoka

à respecter les droits de l'homme. A l'issue des travaux, les participants ont adopté plusieurs résolutions au nombre desquelles, la résolution sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Afrique, la résolution sur la nomination des présidents des membres du groupe de travail sur les droits économiques socio et culturels d'Afrique ainsi que la résolution sur le renouvellement du mandat du rapporteur spécial sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes

déplacées, les migrants en Afrique. Libérant le rapport sur la situation des droits de l'homme en Afrique, Mme Angela Melo, rapporteur, a déclaré: «En ce qui concerne la situation générale des droits de l'homme, le forum des O.n.gs a déploré qu'après plusieurs années, la problématique des droits de l'homme demeure critique sur le continent, mettant l'accent sur la situation alarmante des droits de l'homme dans certaines parties du continent. Le développement du continent est han-

dicapé par les problèmes que posent l'ignorance, les maladies, la pauvreté, la faim, le chômage, les conflits violents, la crise de la dette, la mauvaise gouvernance et la corruption. Pendant que nous célébrons l'arrivée, à l'âge de la maturité, de la commission, nous ne devons pas oublier que dans maintes parties du continent, l'intolérance sur ses diverses formes a plongé dans la misère, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants». Clôture des travaux, le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka s'est félicité de la tenue de cette session à Brazzaville et des résultats obtenus. Il a, en outre, souhaité qu'un dialogue permanent s'instaure entre les gouvernements et les organes de défense des droits de l'homme. «Il est souhaitable qu'un dialogue permanent s'instaure entre les pouvoirs publics et les divers organes publics et privés impliqués dans le traitement de la très sensible question des droits de l'homme et des peuples», a-t-il dit. Notons que, peu après, la clôture de cette 42^{ème} session, Mme Sanji Mmasenono Monageng, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a parlé des ques-



Mme S. Mmasenono Monageng

tions liées à la situation des droits de l'homme en Afrique ainsi que des difficultés rencontrées par son organisation, dans l'exercice de ses missions. Il faut rappeler que la 43^{ème} session de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples aura lieu, le 15 mai 2008, dans un pays qui reste à déterminer. Une délégation de cette 42^{ème} session ordinaire, composée pour l'essentiel des femmes, a été reçue, le même jour, par le président de la République, Denis Sassou Nguesso. La délégation a été conduite par Mme Sanji Mmasenono Monageng. Brazzaville a donc rempli sa mission. Les délégués et les autres invités à cette session sont repartis satisfaits de leur séjour dans la capitale congolaise.

Alain Patrick MASSAMBA

Commentaire

Le baril de pétrole à cent dollars: une hausse qui enrichit l'Etat et appauvrit la population

Avec la flambée des prix du pétrole dans le monde, le Congo connaît une période de boom pétrolier. Ce boom constitue, à la fois, une chance et un piège pour notre pays où la pauvreté reste endémique. D'un côté, les revenus disponibles pour la réduction de la pauvreté sont importants; de l'autre, le dramatique échec des politiques de développement dans la plupart des pays dépendants des revenus pétroliers nous enseigne que les pétrodollars n'aident pas les pays en développement à lutter, efficacement, contre la pauvreté; dans certains cas, ils contribuent même à les enfoncer, encore un peu plus, dans le sous-développement.

Le boom pétrolier que connaît, actuellement, le Congo intervient à un moment où l'aide publique au développement tarit, les pays européens préférant s'en remettre au libre échange commercial, comme moyen de lutter contre la pauvreté dans les pays africains. Le poids prépondérant de l'industrie extractive dans nos échanges commerciaux nous impose d'être particulièrement attentifs à l'usage qui est fait des richesses pétrolières. Plus que de toute autre chose, la vie de notre progéniture en dépend. Il est incontestable que les ressources pétrolières n'ont, jusqu'à présent, que rarement été mis au service du développement. En effet, le pays n'a pas réussi, malgré la montée vertigineuse de ses ressources budgétaires, à moderniser son économie. Cette dernière demeure une économie de rente, traditionnellement caractérisée par une gestion peu transpa-

rente des recettes pétrolières, une forte corruption et des mauvaises performances en matière de développement. Si la hausse des prix du pétrole augmente les recettes de l'Etat, elle pèse lourdement sur le panier de la ménagère. En effet, l'augmentation des prix du pétrole a entraîné une hausse significative des prix de tous les produits de première nécessité. Ce qui pousse les familles démunies à procéder à des coupes sombres dans leurs budgets de ménage. Les Congolais ne sont pas égaux face au regain d'inflation qui sévit dans le pays. La valse des étiquettes sur les produits alimentaires pénalise d'abord les plus pauvres. Alors que le président de la République, Denis Sassou Nguesso, s'est posé en défenseur du pouvoir d'achat de ses compatriotes, cette réalité commence à poser un problème politique à l'exécutif. Le défi auquel est, désormais, confronté le gouvernement est

de déterminer la politique sociale à mettre en œuvre, pour accompagner et accélérer la croissance, la rendre durable et surtout qualitative. Nous ne le dirons jamais assez, on ne peut pas assurer l'après-pétrole en cherchant à remplacer «une économie de rentes» par une «économie de rente». La nécessité de diversification de notre économie ne signifie nullement que le pays doit rester cantonné dans la production des matières premières (pétrole, bois, diamant, or, etc). Mais, seule une diversification qualitative de l'économie, basée sur l'activité industrielle, assure des revenus en constante augmentation à la nation. Les infrastructures de base sont une condition nécessaire, mais non suffisante pour notre processus de développement. Une série de mesures incitatives au développement des petites et moyennes entreprises est indispensable à la modernisation de notre pays. En définitive, les conséquences, pour notre pays, d'une hausse continue des cours de pétrole dépendent, largement, de la façon dont la rente pétrolière est gérée.

James Pavel NGALEBAYE
Docteur en sciences économiques
Spécialiste des problèmes de croissance et de développement

Imprimerie Saint-Paul

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial. Les Attachés commerciaux près le Directeur Général Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09
Benoît A.K. MIAKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17

(Suite de la page 3)

C'est donc un refondateur qui succède à un refondateur. C'est le sénateur Alphonse Gandzia qui a proposé, faute de candidat volontaire, la candidature d'André Obami Itou. Au terme du dépouillement des bulletins de vote, la première secrétaire du sénat, Mme Philomène Fouty-Soungou, a rendu public le procès verbal de vote, consacrant l'élection du nouveau président du sénat. Celui-ci va terminer le mandat de son prédécesseur, jusqu'en juillet 2008. Juste après son élection, André Obami Itou a pris ses fonctions, en s'installant au podium, sous les applaudissements de ses collègues. Dans son allocution de circonstance, le nouveau président du sénat n'a pas manqué d'adresser une pensée pieuse, en mémoire de son prédécesseur décédé le 17 novembre 2007, à Paris, en France. Par ailleurs, il a exprimé toute sa gratitude à toutes celles et tous ceux qui lui ont accordé leur confiance. Il a

A VENDRE
Un terrain cadastré de 13 630m2
Au bord de la rivière Itatolo, sur la Route nationale n°2
Contacts: 635 58 53 (bureau)

REMERCIEMENTS



M. Charles Nzounza et son épouse, Mme Nzounza née Annick Lekaka, ses enfants et famille, très touchés par les marques d'affection et d'assistance morale, spirituelle, et matérielle que vous leur avez témoignées, lors du décès de leur fils, époux, père, M. Aimé Guy Roland Hilaire NZOUNZA, dit Dédé-Doutche.
Roland, repose en paix et que la terre de tes ancêtres te soit légère!

Cyr Armel YABBAT-NGO

Deuxième session extraordinaire de l'enseignement technique et professionnel

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'enseignement technique et professionnel

Du 5 au 6 novembre 2007, à l'amphithéâtre «Le Phénotype», à Brazzaville, s'est tenue la deuxième session extraordinaire du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel. Les travaux de cette session, placée sous les auspices de Pierre-Michel Nguimbi, ministre de l'enseignement technique et professionnel, ont porté sur l'examen du plan d'action décennal de développement et de redressement et, la loi d'orientation de l'enseignement technique et professionnel. A cette occasion, Pierre-Michel Nguimbi a prononcé un discours résumant fort bien le processus de la refondation et les perspectives qui en découlent. Nous publions, ci-dessous, le texte de ce message.



De g. à dr: Martin Itoua, Mme Nilda Béatriz Anglarill et Pierre-Michel Nguimbi, à l'ouverture de la 2^{ème} session extraordinaire de l'enseignement technique et professionnel.

En prenant la décision de lire le discours d'ouverture des travaux de la 2^{ème} session extraordinaire du Conseil national de l'Enseignement technique et professionnel, je me suis rappelé mon intervention du 13 juin 2006 lors des festivités distinguant les meilleurs managers africains de 2006, à Pointe-Noire.

En effet, ce jour là, je me suis fait le devoir d'édifier l'opinion locale de Pointe-Noire, présente à cette cérémonie, sur la nécessité de reformer en profondeur notre sous secteur éducatif.

La présentation du Plan décennal 2008 - 2018 m'offre une fois de plus l'occasion de remplir le même devoir, tant il est important de comprendre les fondements qui guident la refondation de l'enseignement technique et professionnel, pour mieux apprécier les choix adoptés dans notre Plan décennal que nous allons parcourir, critiquer, amender et valider au cours de nos travaux.

Mon intervention de ce matin porte, donc, sur une problématique qui interpelle tous les secteurs de développement du pays, surtout ceux de l'industrie et des services, en somme, de toute l'économique.

Lorsque l'on se pose la question de savoir: comment développer le secteur de la formation technique et professionnelle au Congo? On peut-être vite tenté de répondre qu'il suffirait de faire ceci ou cela, en marquant une attention forte sur les aspects d'infrastructures, de personnel enseignant, de programmes d'études et de diplômes à délivrer.

C'est alors conforter l'idée selon laquelle un secteur, notamment celui de l'éducation et partant, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, se suffit à lui-même et les défis auxquels ce dernier est confronté lui sont propres, de même que les stratégies et démarches pour y remédier seraient sectorielles.

En fait, de quelle manière peut-on développer un secteur en prenant en compte en amont et en aval, les éléments qui garantissent la réussite?

Dans le monde entier l'éducation, d'une manière générale et la formation professionnelle et technique, en particulier, prend, de plus en plus, d'importance dans la recherche du développement durable des pays.

Au Congo, l'amélioration du dispositif institutionnel d'enseignement technique et de formation professionnelle dont il convient de promouvoir la diversification et la décentralisation y compris dans le cadre de l'exercice privée de cette activité, figure parmi les grands objectifs du développement harmonieux de notre pays, tels que définis dans le schéma national d'aménagement du territoire. En effet, le document de stratégie de lutte contre la pauvreté précise qu'au niveau de l'éducation de base, le taux brut de scolarisation qui était tombé à près de 49% en 1999, progresse de nouveau, pour atteindre en 2002, un taux au moins égal à 78%.

D'après les résultats des études menées par le cabinet SAID, du point de vue de l'accès à l'éducation et à la qualification professionnelle, on note que 75,5% des demandeurs d'emploi n'ont aucune expérience ni qualification professionnelle et près de 53% n'ont jamais été scolarisés - alors que seuls 3,2% d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement technique et professionnel.

C'est ainsi, qu'il faut inscrire l'enseignement technique et la formation professionnelle dans un processus continu de formation englobant la formation initiale, la formation en alternance et la formation continue, de manière à offrir à chacun les alternatives de tracer un parcours personnel de formation et de qualification professionnelle.

Au regard des rapports de l'Unesco du P.n.u.d, des conclusions des tables rondes sectorielles et compte tenu des recommandations techniques de l'Unesco et de l'O.i.t, ainsi que de celles des Assises Francophones de la Formation professionnelle et technique de mai 1998 à Bamako (Mali), puis de celles de la Réunion des Ministres en charge de l'E.t.f.p des pays d'Afrique centrale et Madagascar tenue à Brazzaville, du 11 au 12 juillet 2004, sous l'égide de l'A.i.f, une autre approche s'impose, afin, de cesser de faire des constats alarmants sans proposer des solutions pragmatiques et audacieuses.

Assurer une meilleure adéquation formation-emploi...

Dès 2003, nous avons entrepris des consultations décentralisées sur l'ensemble du territoire au moyen des tables rondes sectorielles, en vue de débattre du présent et de projeter l'avenir de la formation professionnelle et de l'enseignement technique au Congo, en insistant sur les

enjeux liés aux problématiques locales.

La nécessité de penser et d'élaborer dès l'an 2004 une stratégie de politique générale, en vue de redresser et de développer ce sous secteur éducatif s'est imposée, de même que notre approche ne pouvait qu'être systémique.

Pour prendre les taureaux par les cornes, le gouvernement a entrepris un ensemble de réformes, pour garantir le redressement et le développement durable de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dont les objectifs visent à:

- Accroître l'efficacité et l'efficience des dispositifs de formation institutionnels, publics et privés, en renforçant leurs capacités et leurs performances opérationnelles au triple plan de l'accès, de la gestion et de la qualité;
- Répondre au plan central et local, à la demande massive et diversifiée de qualification professionnelle et technique dans des conditions administratives, réglementaires, pédagogiques et budgétaires optimales tout en garantissant la qualité et l'équité;
- Assurer une meilleure adéquation formation - emploi, en tenant compte des besoins de l'environnement en perpétuelle mutation et des demandes du marché de l'emploi, en synergie avec les offres de formation et les capacités opérationnelles de l'enseignement technique et professionnel;

- Faciliter l'insertion professionnelle et économique des formés dont il faut développer le leadership et l'esprit d'entreprise, renforcer les aptitudes et les critères d'employabilité, afin que ces derniers trouvent plus facilement un emploi salarié voire même, en créant leurs propres activités.

En crédibilisant, ainsi, l'enseignement technique et professionnel, nous pouvons considérer que ses offres, sa qualité et sa gestion seront améliorées grâce à une meilleure efficacité et efficience des dispositifs de formation public et privé, capables, à la fois, d'assurer la transmission des connaissances transversales et technologiques et le développement des aptitudes professionnelles.

Sept piliers fondamentaux sous-tendent la refondation de l'E.t.p. Notre démarche s'appuie sur sept piliers fondamentaux:

1. le nouveau cadre structural et juridique pour affirmer les grandes orientations stratégiques du gouvernement, adapter les attributions et le cadre de fonctionnement du ministère en charge du sous secteur, préciser les liens et les interactions avec les ministères impliqués, la société civile et le secteur productif, faciliter l'action du Ministère dont la réactivité et l'adaptabilité participeront à améliorer l'efficacité et l'efficience d'un sous-secteur qui se doit de collaborer mieux, d'intégrer sans se complexifier, les variations socio-économiques et technologiques d'un monde en perpétuel progrès et mutation.

2. l'affirmation du Ministère de l'enseignement technique et professionnel dans le rôle centralisateur, fédérateur, régulateur et stimulateur des initiatives publiques et privées de formation professionnelle;

3. l'amélioration et la valorisation de la condition enseignante pour motiver une corporation dont il faudra dynamiser le cadre de formation et de soutien pédagogique, tout en lui apportant des réponses sociales conformes à la réglementation, sans oublier la spécificité de son métier;

4. la nouvelle approche pédagogique basée sur l'approche par compétence, le système d'alternance école - entreprise, le dispositif d'évaluation par unités capitalisables et le recours à la certification, pour mieux ancrer l'entreprise dans le processus d'évaluation des formés, les diplômes tels que le C.a.p (Certificat d'aptitude professionnelle), le Bac-Pro et le B.t.s (Brevet de techniciens supérieurs) seront revisités;

5. la mise en œuvre locale de la formation pour prendre en compte le cadre contextuel et les spécificités locales, notamment lorsqu'il faut valoriser les potentialités et les opportunités capitalisables;

6. la promotion et le développement d'un partenariat attractif avec la société civile et le secteur productif surtout privé, en vue de renforcer leurs rôles et leurs participations tout au long du cursus de formation professionnelle;

7. Le nouveau dispositif innovant et diversifié de financement du sous secteur dont le clou sera la création du fond de développement de la formation professionnelle, en vue notamment de stimuler les partenariats.

Ces piliers ont été à la base de l'élaboration du document stratégique de politique générale, des lois d'orientation et de programmation idoines, pour lesquels nous avons les avis de la cour suprême. C'est aussi à partir de ces

documents que nous sommes entrain de finaliser le plan décennal 2008 - 2018 de redressement et de développement de notre sous secteur éducatif.

La refondation, une adhésion et implication des décideurs publics et privés...

D'ailleurs, sans attendre et à la lumière de ces documents, la Banque africaine de développement (B.a.d) vient de nous accorder un don de plus de 6 milliards de FCfa, de même, après le plaidoyer de son excellence monsieur le Président de la République auprès des autorités françaises, notre sous secteur fait partie des trois secteurs de concentration qui bénéficieront en cette année 2007, de 80% de l'aide au développement de la France.

Dans les deux cas, les financements mobilisés porteront sur les infrastructures, le renforcement de capacités institutionnelles du Ministère et de certaines de ses structures, la formation des formateurs, l'achat d'équipements, l'élaboration des programmes d'études et la mise à disposition d'une expertise adaptée à nos besoins.

En définitif, la refondation de notre sous secteur a besoin d'adhésion et d'implication des décideurs publics et privés, des partenaires sociaux et des bailleurs de fonds, pour se mettre en œuvre. Nos besoins en ressources tant humaines que budgétaires sont importants et nous pouvons, ensemble, les mobiliser.

C'est vrai! Entre nous, trop de distance s'est imposée durant de longues années. De même que l'absence de stratégie et de politique capables de soutenir les discours et les initiatives, dans un cadre normatif minimum, discuté et partagé aurait été un véritable handicap.

C'est, donc, ensemble, mais sûrement pas sans le secteur productif privé national que nous allons, enfin, amorcer le redressement et le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Congo qui, à défaut de mutation profonde, amorcera sa renaissance, en gommant les avatars qui en avaient fait un sous secteur presque abandonné et spolié, pour mériter désormais l'intérêt de tous.

Le P.a.d.r.-E.t.p, un vrai virage fondateur du progrès

La politique gouvernementale et le plan décennal 2008 - 2018 de redressement et de développement de l'enseignement technique et professionnel marquent un vrai virage, fondateur du progrès et du développement indispensables à la construction d'un Etat fort d'une nation unie et solidaire.

Le Président de la République et son gouvernement font du développement de l'enseignement technique et professionnel une priorité. C'est donc, à juste titre, que le P.a.d.r.-E.t.p (Plan d'action décennal de développement et redressement de l'enseignement technique et professionnel) qui est soumis à votre examen, représente l'une

des clés de réussite de la refondation.

Le plan décennal du sous secteur se situe sur une période de dix ans. Il informe, clairement, sur les engagements pris, fixe les objectifs et les cibles à atteindre. Le P.a.d.r.-E.t.p précise, aussi, les acteurs, dont les principaux responsables et partenaires, ainsi que la nature des rôles, missions et actions qui leur sont assignés et les délais impartis, pour atteindre les successives étapes de réalisation.

Si certaines mesures du P.a.d.r.-E.t.p sont de l'ordre de l'amélioration de notre sous secteur, d'autres sont de l'ordre de son développement et de sa modernisation tandis que plusieurs d'entre elles marquent un virage, un changement de cap dans les façons de faire.

Bien que le P.a.d.r.-E.t.p vise à stimuler l'expression de la demande de formation, il insiste, par ailleurs, sur l'adaptation de nos offres de formation et des services qui l'accompagnent, au regard des besoins et des réalités propres à notre pays. En soulignant vers qui les différentes mesures sont orientées, de façon plus particulière, nous tenons à souligner que le formateur, l'apprenant, les programmes d'études, les partenaires du secteur productif et les modalités de financement de la formation sont, véritablement, au cœur de la nouvelle stratégie et de la politique du gouvernement en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle.

En indiquant quels partenaires joueront un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs visés, le gouvernement souligne que, durant tout le processus de refondation, chaque acteur direct et indirect de notre sous secteur devra assumer ses responsabilités, en complémentarité et en synergie avec celles des autres, notamment du gouvernement et de ses administrations impliquées, selon le nouveau concept de gestion - complice ou en d'autres termes de gestion paritaire, sur lequel repose toute la stratégie de la politique de redressement et de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dont son P.a.d.r.-E.t.p est l'instrument de réalisation, de suivi et d'évaluation.

Recentrer l'importance de la formation technique et professionnelle

Le document qui vous est présenté est le fruit d'une démarche collective qui commence aux Assises francophones de la formation professionnelle et technique de mai 1998 à Bamako (Mali).

Une nouvelle donne se profile à l'horizon 2018, avec comme toile de fond, un meilleur recentrage de l'importance de la formation technique et professionnelle, pour la constitution du capital humain indispensable à une véritable construction du pays. 2008 ouvre, en quelque sorte, une nouvelle ère, pour notre sous secteur parce qu'un partenaire de haute importance a décidé

(Suite en page 7)

La gouvernance au Congo: pratique et éclairage conceptuel

La notion de gouvernance connaît, aujourd'hui, un succès considérable qui tient à sa capacité de se positionner sur des terrains différents voire complémentaires ou opposés: politique, étatique, civil et institutionnel. Son exigence à la classe politique et son accaparement généralisé actuel montrent bien que la notion interpelle toute organisation, groupe ou système impliqué -directement ou non- dans le développement socio-économique, mais confronté aux défis d'un monde insaisissable, complexe et turbulent. (Suite du numéro 2747 du mardi 27 novembre 2007).

Par
Apollinaire Itoua

La gouvernance au Congo et ses divers régimes possibles

Une répartition juste et sensée des produits de la croissance peut être considérée comme un indicateur de bonne gouvernance dans un pays. C'est pourquoi, à défaut d'une distinction claire et nette au Congo, entre l'Etat et le politique et de ce qu'il y a présentement d'insaisissable, en terme de détenteur et pourvoyeur réel de ressources publiques, le principal mécanisme de distribution des ressources demeure l'Etat et non le marché. De ce point de vue, on peut, donc, en matière de gouvernance, retenir que le régime congolais est, avant tout, un régime «politico-étatisé», à la différence des régimes «libéral» et «associatif» sous lesquels se meuvent d'autres sociétés.

Le régime politico-étatisé symbolise, a priori, l'existence d'un corporatisme d'«Etat» qui, dans le contexte congolais, laisse apparaître une forte activation de plusieurs institutions hybrides et différentes de l'Etat qui contribuent, de manière incontournable, à l'ordre et au choix politiques. Autrement dit, il existe, dans notre société, un large éventail de forces, d'organisations, voire d'individus relativement autonomes qui agissent comme des centres de pouvoir et fonctionnent avec des règles qui leur sont propres. Dans cet éventail de forces, on y rangerait certains partis politiques et quelques O.n.gs (qui n'en sont pas), les groupes de métiers (armée, police, justice...), les clans divers, les clubs, les groupes de même obédience religieuse, les communautés diverses, etc.

Par ailleurs, dans l'univers empirique du système politique et associatif congolais, il faut ajouter l'existence d'un autre régime: le régime «communautaire» fondé sur la participation simultanée à une grande diversité d'organisations sociales ou associatives, lesquelles revendiquent, toutes, un accès à des ressources, de prime abord, centralisées. En effet, culturellement, pour le Congolais, le sentimentalisme, les relations multifonctionnelles, la solidarité, le choix de penser, avant tout, contrée ou village (d'enfance) sont des «valeurs ou contre-valeurs?» fortes et assez déterminantes, puisqu'elles influencent inégalement, maladroitement et parfois de manière absurde, la répartition nationale ou régionale des ressources. En effet, pour des parties bien connues du territoire national, pas de ministre ou de député «influent», pas d'éco-

les, pas de dispensaires, pas de dons et encore moins pas de subsides des pouvoirs central et décentralisé. Avec des ministres et des députés «influents», les dons et les réalisations de prestige sont la garantie, dans le moyen et long terme, de la destruction assurée du tissu économique local.

De ce qui précède, traiter des problèmes de gouvernance au Congo renverrait à tenir compte de l'existence d'une «sphère publique civique». En saisissant l'étendue nécessaire - avant tout, de la part des dirigeants congolais- de comprendre et matérialiser au quotidien dans la société, la distinction à faire obligatoirement entre l'Etat et la société, le privé et le public, l'Etat et le politique, l'Etat et le gouvernement. Ensuite, viendra la question de savoir jusqu'où s'étend cette sphère publique civique et de quelle façon ses acteurs, certains au sein de l'Etat, d'autres appartenant à la société civile, la gèrent et l'entretiennent.

Si l'on doit considérer la gouvernance par rapport à la sphère publique, comme équivalent à ce qu'est la gestion dans l'organisation: un moyen d'aboutir à une fin, une telle question fait ressortir la signification du respect ou non à l'égard des règles (ou leur absence) qui protègent cette sphère publique. Autrement dit, comment les divers régimes de gouvernance peuvent-ils être modifiés, afin de renforcer la contribu-



Apollinaire Itoua.

tion que la politique se doit d'apporter au développement? Concrètement, le débat national sur la gouvernance -qu'il faudra absolument avoir au Congo devra, donc, se saisir et user d'une clarification des régimes de gouvernance- au delà des régimes de gouvernance souvent qualifiés d'économique, d'administratif, politique et judiciaire, pour mettre en exergue les règles explicites ou implicites qui définissent l'identité des acteurs politiques, l'étendue et le fonctionnement de la sphère publique nationale.

Conclusion

Perçue comme le chaînon manquant de la démocratie, la bonne gouvernance qui conditionne, à tous les niveaux, public et privé, tous les efforts de développement national, attend des gouvernants, la capacité à s'élever au-dessus des structures existantes et des considérations rétrogrades, à modifier les règles du jeu qui portent préjudice à la nation tout entière et surtout à leur crédibilité et légitimité. Ces dirigeants se doivent d'inspirer, à d'autres, le désir de participer aux efforts ac-

complis dans le but de propulser la société vers des directions nouvelles et fructueuses.

La gouvernance doit, donc, par conséquent, révéler et promouvoir le genre de préférences et de pratiques culturelles qui sous-tendent la légitimation politique. Aussi, la gouvernance doit-elle être axée sur l'action. Pour apporter sa contribution à la gouvernance, l'action individuelle et collective doit, jusqu'à un certain point, avoir, pour motivation, une certaine idée du bien commun et non pas le seul intérêt personnel.

Notons qu'à l'image des valeurs capitalistes, la recherche de l'intérêt personnel ne devrait pas être mal perçue. Ce qu'il y a lieu d'espérer, c'est qu'au delà des honneurs et de l'accumulation individuelle et effrénée des deniers publics et des biens, la recherche de l'intérêt personnel serve l'intérêt collectif.

Le grand défi du Comité national de lutte contre la pauvreté est celui qui pousse à la question suivante: comment peut-on encourager et faire concilier ces aspects du comportement politique, afin qu'il fasse appel à l'attention à soi-même, aux autres et au sens de l'Etat? Sans y répondre véritablement, beaucoup dépend de la structure des directives venant du haut niveau de l'Etat, des encouragements et des motivations que les institutions publiques transmettent aux acteurs politiques. Il faudra, alors, une série d'arrangements institutionnels qui permettront aux dirigeants de mobiliser l'énergie de la population en faveur des actions de développement et à la population d'exiger des mécanismes de maintien des gouvernants et chefs hiérarchiques divers dans le droit chemin de l'honnêteté et de la responsabilité.

A. I.

(Suite de la page 6)

de nous accompagner, je cite: la République française, à travers son Agence de développement: l'A.f.d que nous remercions vivement et très cordialement.

Depuis 2003, nous avons crée une dynamique consultative et participative, pour faciliter l'expression des savoirs et des idées nouvelles et pertinentes.

L'esprit dans lequel le Ministère travaille reste ouvert et collaboratif, emprunt d'humilité et orienté vers l'intérêt commun et supérieur du pays.

Nous voulons mériter de la confiance du Président de la République et de la reconnaissance des parents, des élèves et du personnel de notre sous secteur éducatif qui se redresse.

Si le projet de refondation de l'enseignement technique et professionnel est ambitieux, la démarche est simple, les actes déterminés, le dialogue direct, l'évaluation sans complaisance et le résultat proportionnel au niveau d'adhésion, d'engagement, de responsabilité et d'implication de tous, tout au long des dix prochaines années.

Nous estimons que dix années semblent une période

de réaliste, au regard des défis à relever, du nombre de réformes touchant plusieurs domaines et intérêts, des besoins importants en ressources humaines et budgétaires à mobiliser, de la complexité des relations à construire, pour réussir le partenariat, notamment avec le secteur productif privé, de la nécessaire implication des collectivités locales et de la société civile.

Mettre en place une synergie intersectorielle et interministérielle opérationnelle où les acteurs publics, pour ne parler que de ceux là, agiront en cohésion et de manière proactive, sera un grand challenge.

Après votre travail de pré-validation, cet avant-projet de plan décennal sera discuté en Conseil des ministres pour sa validation, avant son vote au parlement. Un autre parcours en perspective!

Dix ans ce n'est, finalement, pas si long que cela, surtout lorsqu'il est compris que la refondation touchera, d'abord, les ressources humaines et donc confrontée à la dimension du changement culturel.

Il est indéniable que chacune des composantes interne et externe de notre famille, devra s'approprier les actions du P.a.d.r.-E.t.p, pour le traduire

en plan spécifique annuel d'action, pour que nous puissions, lors des évaluations à venir, mesurer, avec satisfaction, les progrès accomplis.

Pour terminer, nous renouvelons nos remerciements au gouvernement français et à l'Agence française de développement (A.f.d), à la Banque africaine de développement (B.a.d), à l'Agence canadienne de développement international (Acidi), à l'Unesco et à l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (Adea), pour leurs appuis et contributions concrètes. Notre souhait est de voir, très vite, d'autres partenaires s'impliquer aux côtés des premiers, afin d'élargir le cercle des contributeurs et le niveau des appuis.

Que notre Président de la République, son excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, trouve, ici, notre infinie reconnaissance. Je déclare ouverts, les travaux de la 2^{ème} session extraordinaire du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel. Bon travail coopératif, Je vous remercie pour votre attention très soutenue.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:
Mgr Jean GARDIN
Préfet apostolique de la Likouala

Vice-président:
Mgr Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 666.39.69/500.77.76

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place

3 mois: 8.400 F Cfa

6 mois: 16.800 F Cfa

1 an: 33.600 F Cfa

Expédié par la Poste:

3 mois: 11.500 F Cfa

6 mois: 23.000 F Cfa

1 an: 46.000 F Cfa

France et Afrique francophone:

3 mois: 48 Euros

6 mois: 90 Euros

1 an: 180 euros

Autres pays d'Europe et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros

6 mois: 95 Euros

1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros

6 mois: 100 Euros

1 an: 200 Euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



NOS SERVICES

ENVOIS & LIVRAISONS EXPRESS
COMMISSIONNAIRE AGREE
EN DOUANE
FRET AERIEN & MARITIME
DEDOUANEMENT
TRANSIT INTERNATIONAL
ENTREPOSAGE
MANUTENTION
FORMALITES DE DOUANE (IMPORT / EXPORT)

EXPRESS DELIVERIES
LICENCED CUSTOMS BROKER
AIR & SEA FRET SERVICES
CUSTOMS CLEARANCE
INTERNATIONAL TRANSIT
WAREHOUSING
HANDLING
CUSTOMS FORMALITIES (INBOUND / OUTBOUND)

CONTACTS: BRAZZAVILLE 812514 / POINTE-NOIRE 945589 / NKAYI / DOLISIE / OUESSO / IMPFONDO / POKOLA
Site Web: <http://gxinternational.blogspot.com>
E.mail: gxinterbzv@hotmail.com

GX INTERNATIONAL partenaire de MONEX DELTA Microfinance
GX INTERNATIONAL
«Aller + Loin!» «Going Further!»
A SECOND TO NONE SERVICE

Eric-Pressing Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G= Garantie la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Chaque mardi et chaque vendredi, je ne manque pas d'acheter La Semaine Africaine



LA CONGOLAISE DE BANQUE

Société Anonyme au capital de 4.000.000.000 F. CFA

RCCM: 04-B-679 NIF 1020476394

REPUBLIQUE DU CONGO



Après l'inauguration de l'Agence de Mawata, à Pointe-Noire, le réseau LCB s'agrandit encore, avec l'ouverture de l'Agence de Moukondo, à Brazzaville

OUVERTURE DE L'AGENCE DE MOUKONDO

Sise, Avenue de la Cité des 17, dans l'enceinte de l'Eglise Evangélique du Congo
Paroisse de Moukondo, Tél.: 82.15.18 - Fax: 82.15.16 - Brazzaville



Agence LCB de Moukondo.



Diocèse de Pointe-Noire: paroisse Christ-Roi de Loandjili

La bénédiction et l'inauguration de la nouvelle église, un grand événement

Initialement prévue pour le 25 novembre dernier, à l'occasion de la célébration de la fête du Christ-Roi de l'univers, la cérémonie solennelle de bénédiction et d'inauguration de la nouvelle église Christ-Roi de Loandjili, aura lieu dimanche 9 décembre 2007, au cours d'une messe que présidera Mgr Jean Claude Makaya-Loemba, évêque de Pointe-Noire à 9h00. Depuis, les chrétiens de la paroisse Christ-Roi, ceux d'autres paroisses, les clercs, les religieux et religieuses du diocèse de Pointe-Noire, se trouvent réunis autour de leur évêque, pour la préparation et, la réussite de l'organisation de ce grand événement.

Légèrement retardée par les évêques du Congo, la cérémonie de bénédiction et d'inauguration de la nouvelle église Christ-Roi s'annonce, effectivement, comme le plus grand rendez-vous ecclésial du début de cette année pastorale 2007-2008, dans le diocèse de Pointe-Noire. Plusieurs délégations sont attendues à Pointe-Noire, la ville océane. Elles viendront notamment de tous les diocèses du Congo et de la préfecture apostolique de la Likouala. D'autres de l'étranger: Kinshasa, Abidjan, Paris, Cabinda et Luanda.

«Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent les maçons...» «Si le Seigneur ne garde la ville, ceux qui la gardent veillent en vain...» (Ps 127,1). Ce sont ces paroles retentissantes du psalmiste qui dominant, alimentent et préoccupent, désormais, les esprits des chrétiens de Christ-Roi, et aussi d'autres paroisses tout comme les ouvriers apostoliques du diocèse de Pointe-Noire. Déjà en pleins travaux, l'église Christ-Roi de Loandjili a

accueilli 16 célébrations eucharistiques entre autres: la messe concélébrée par le Cardinal Frédéric Etsou Nzabi-Bamunguabi de vénérable mémoire et Mgr Jean Claude Makaya-Loemba, le 15 mars 2006; la messe des ordinations presbytérales conférées à sept diacres par Mgr Makaya, le 19 août 2007; la messe de clôture du 5^{ème} forum national de la jeunesse, tenu, à Liambou du 3 au 6 mai 2007. Forum qui avait rassemblé 106 participants venus de tous les diocèses du Congo et de la préfecture apostolique de la Likouala sur le thème: «Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres» (Jean 13,34). Les jeunes avaient appris à l'occasion de ce forum, grâce aux enseignements du père Georges Loemba-Ndende, responsable du Foyer de charité de Liambou, à devenir des passeurs dans leur vie, à l'instar de Jésus. Mais, ceux-ci y avaient déploré surtout l'absence de l'un ou l'autre évêque diocésain, à l'ouverture comme à la clôture. Cette église que beaucoup de gens et contemplateurs s'ac-



En haut: la façade de l'église; en bas: l'intérieur de l'église.

cordent à appeler avec admiration la basilique Christ-Roi de Loandjili, est l'oeuvre de l'actuel curé, l'abbé Alain Loemba-Makosso. Ses travaux ont débuté le 21 avril 2002. Des autorités ecclésias-

tiques y sont passées entre autres NN.SS. Mario Roberto Cassari, ancien nonce apostolique au Congo et au Gabon, son successeur Andrés Carascosa Coso, Michel Dubost, évêque d'Evry-Corbeil-Esson-

nes, Joseph Kumuo-Dala, archevêque de Mbandaka-Bikoro, Cyprien Buka, évêque de Boma et Dominique Bulamari, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Kinshasa (RDC). Parmi les nouveaux équipements acquis à la faveur de la construction de la nouvelle église, il y a les deux clochers, l'un de 500 kgs et l'autre de 250 kgs; l'orgue de marque Rembrandt 395; 3 claviers et 9 haut-parleurs. Chaque jour, près de 2000 fidèles y sont reçus pour la messe du ma-

roisse semi-urbaine a donné à l'Eglise 4 prêtres, 9 religieux et 5 grands séminaristes. Elle dispose d'une vingtaine de mouvements et groupes d'apostolat et de spiritualité.

A travers ce chef-d'œuvre, l'abbé Alain a matérialisé ce que dit Yahvé au peuple d'Israël: «Montez à la montagne, rapportez du bois et réedifiez la Maison; j'y mettrai ma complaisance et j'y manifesterai ma gloire» (Aggée 1,8), ou encore la prière du psalmiste: «Comment rendrai-je à Yahvé tout le bien qu'il m'a fait?» (Ps 115,12).

A côté des églises Notre-Dame de l'Assomption et Saint François d'Assise de Foucks-qui est encore en construction l'église Christ-Roi qui a fait peau neuve, parée de son architecture moderne, fleurira, désormais, au



L'abbé Alain (à g.), à l'oeuvre avec un de ses ouvriers.

L'ancienne église construite en 1973, avec une capacité d'accueil de 300 places, a été ainsi démolie. Depuis sa fondation jusqu'à ce jour, la paroisse Christ-Roi de Loandjili a été dirigée par 3 administrateurs paroissiaux et 3 curés, tous résidents. En 34 ans d'existence, cette pa-

cœur du quartier Loandjili. Sa capacité d'accueil est de 1500 places. Elle est dotée d'une mezzanine en forme de U. En tout cas, Dieu veut aussi qu'on le prie dans un lieu sain, beau et propre.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Suite de l'article du père Georges Loemba-Ndende intitulé «Aimons notre nation, pour une éthique du pardon qui change le monde», paru dans notre livraison du vendredi 23 novembre 2007 (LSA n° 2746, p.9)

...Certaines sociétés telles que la famille, la cité, lui sont nécessaires. D'autres associations lui sont aussi utiles tant à l'intérieur de la société politique que sur le plan international, dans le respect du principe de subsidiarité. Parlons peu parlons bien; on a vu des hommes et des femmes du Congo, au nom de leur engagement et de leurs prises de positions critiques et constructives, proposant une gestion transparente et déconcentrée des richesses de la nation, être taxés de tout, et même payer de leur prix (prison) par les gouvernements successifs post Conférence nationale souveraine; ces actifs sociétaux doivent être identifiés, encouragés et soutenus. Il faut compter avec eux, ce sont des centres d'innovations et des novateurs de la solidarité autrement. Il y a une complémentarité entre la société civile et la société politique. La société civile est toujours la conscience mauvaise du centre, pour une bonne gestion du bien commun. Car la richesse d'une nation ne se mesure pas à sa capacité d'accumulation mais par sa capacité à distribuer.

caractère religieux peuvent introduire le pardon dans la sphère laïque et publique? Si l'on veut que le pardon dépasse les frontières de l'individu, pour prendre la dimension sociale ou laïque, il est nécessaire d'offrir une ouverture à des éléments non militaires et non politiques, notamment aux organisations non gouvernementales. Voici ce qu'écrit Jean Paul II en 2002: «il n'y a pas de paix sans justice, pas de justice sans pardon» «la vraie paix est donc le fruit de justice, vertu morale et garantie légale qui veillent sur le plein respect des droits et des devoirs et sur la répartition équitable des profits et des charges. Mais, parce que la justice humaine est, toujours, fragile et imparfaite, exposée aux limites et aux égoïsmes des personnes et des groupes, elle doit s'exercer et, en un sens, être complétée par le pardon qui guérit les blessures et rétablit en profondeur les rapports humains perturbés». Comment ne pas être d'accord avec le Pape, car l'homme et le monde contemporain en ont un si grand besoin. En effet, la vie est née du don de miséricorde que Dieu nous a fait. Ce don de miséricorde et l'appel à la miséricorde sont la promesse et l'accomplissement du changement dans nos vies. C'est,

ici, une conception du pardon qui permette d'en faire un puissant instrument au service de la résolution des conflits. Ce thème du pardon est un outil opérationnel pour la paix. Déjà, dans les linéaments du II^{ème} Synode pour l'Eglise d'Afrique au n° 61, il est écrit: «l'heure est venue pour un engagement massif et déterminé des laïcs chrétiens africains dans la vie de l'Eglise et de l'Etat. Cette actualité et cette nécessité sont bien de la conscience de la vraie nature même de la mission de l'Eglise dans le monde...» De facto, le 13 mai 2001, on s'en souvient, les évêques du Congo-Brazzaville avaient délivré un message pastoral: Dialogue, Vérité et Justice: chemin de paix sous-titré: pas de paix sans dialogue; pas de paix sans vérité; pas de paix sans justice sociale; pas de paix sans pardon.

Vers une définition sociale du pardon
Cette réalité du pardon est étrangère à notre manière habituelle d'envisager la sécurité et l'ordre mondial, cette notion est étrangère à la plupart des philosophies politiques d'inspiration laïque. Cependant, Hannah Arendt, après l'holocauste, écrit: «le pardon est à ses yeux l'un des deux outils dont dispose l'homme pour peser sur son

avenir politique, pour bouger la société. L'autre outil est sa capacité à lier par des engagements, car être un être social c'est pratiquer le pardon. En conséquence, l'on peut corriger le cogito ergo sum de Descartes par «je pardonne donc je suis».

Ce que le pardon n'est pas:

Primo, le pardon n'est en aucun cas l'oubli, car le passé ne meurt jamais. Il n'est même jamais le passé. Secundo, le pardon n'est pas seulement un acte de pitié personnelle, il est bien plus que cela. Tertio, le pardon n'est pas la négation de la responsabilité humaine. In fine, il est une erreur de croire que le pardon est le propre de la religion, il appartient à toute communauté.

(A suivre)

Père Georges
LOEMBA-NDENDE,
responsable du Foyer de
Charité de Liambou
(Pointe-Noire)

Lisez et faites
lire La Semaine
Africaine

Quel rôle l'Eglise
peut jouer dans
cette dynamique?

Comment des initiatives à

REMERCIEMENTS

Monsieur et madame Gaston Oyo, remercient, sincèrement, tous les parents, amis et connaissances, pour leur assistance morale et physique lors du décès de leur père et beau-père, Joseph OYO. Décès survenu le 14 novembre 2007 à Djambala. L'inhumation a eu lieu, le 16 novembre 2007, à Djambala.

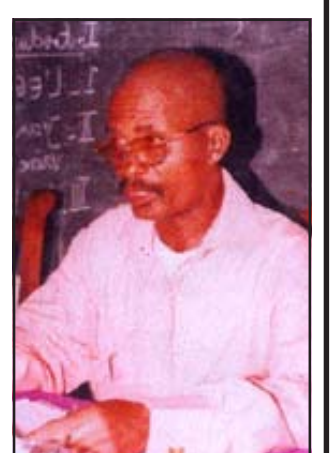
Un temps pour naître, un temps pour vivre, un temps pour mourir.

Que son âme repose en paix!



REMERCIEMENTS

La veuve Manguissi, les enfants, la famille, l'association pour un éveil à la responsabilité à l'école (Aere), le bulletin diocésain «Kintuadi» formulent toute leur gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont assistés lors du décès inopiné de Jean Claude MANGUSSI. Décès survenu le 7 novembre 2007, à 23h30, à la clinique Mounongo de Nkayi. Ils remercient spécialement Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi pour son attention particulière, lors des obsèques, le 15 novembre dernier.



Paix à son âme!

Du 1^{er} au 3 décembre 2007, s'est tenu au palais du parlement à Brazzaville, le premier congrès panafricain des acteurs de santé. Cet événement a coïncidé avec la célébration de la journée mondiale de lutte contre le Vih-sida. L'article complet dans notre prochaine édition.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à Brazzaville, informe le public qu'elle organise une vente aux enchères publique, ce samedi 8 décembre 2007, à partir de 9h00, dans l'enceinte de son entrepôt, sis rue Léon Jacob, en face de la Société Afric, à Mpila.

Divers articles seront mis en vente, parmi lesquels des voitures, des appareils électro ménagers, des meubles de bureau, des meubles de résidence, et du matériel informatique.

Le public pourra, déjà, visiter les lots des articles à vendre, le vendredi 7 décembre, après midi, de 12h00 à 15h00, et payer le montant de 2500 francs Cfa, non remboursable, comme droit de participation.

Toute personne gagnante devra s'acquitter des droits de douanes.

UN CADEAU MERVEILLEUX!

KIT MATERIEL + JUSQU'À 2 MOIS D'ABONNEMENT = 177 500 FCFA*

ELECTRA 94 11 47 BUROSTOCK 81 33 41

CE QUI VOUS PASSIONNE EST FORCÉMENT EN CANAL SAT HORIZONS

Etude de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la cour d'Appel de Brazzaville, 1er étage, Immeuble City Center
B.P: 587; Tél. (00242) 81.18.93; 664.83.17; 552.06.60;
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
République du Congo

VISION PLUS

Société A responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de Franc Cfa
Siège social: 129, rue Yakomas (Ouenzé)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus le 13 novembre 2007 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: «VISION PLUS», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Capital: 1.000.000 de Franc Cfa
Siège social: Brazzaville, 129, rue Yakomas (Ouenzé)

Objet: Commerce général, import-export, bâtiment et travaux publics, prestations de services, on shore et off shore, équipement informatique et solaire.

Durée: 99 ans

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le n°CG/BZV/07 B 717 du 14 novembre 2007.

Gérant: Monsieur MBETA Saint Eudes Samuel, de nationalité congolaise, est nommé gérant de la société.

Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

Pour insertion
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA

BGFIBANK CONGO COMMUNIQUE DE PRESSE

BGFIBANK Congo informe son aimable clientèle des modifications suivantes intervenues à la suite de l'entrée en vigueur de la Réforme des systèmes et moyens de paiement.

1/Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et code swift

Pour faciliter vos transferts et rapatriements de fonds, les renseignements concernant votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et le code Swift de votre banque doivent, désormais, être clairement précisés.

- Les informations du RIB se présentent comme suit:

	Code banque	code agence	numéro de compte (11 caractères)	clé contrôle (2 caractères)
Agence siège	30008	03100	00000000000	00

	Code banque	code agence	numéro de compte (11 caractères)	clé contrôle (2 caractères)
Agence commerciale de Brazzaville	30008	03110	00000000000	00

	Code banque	code agence	Numéro de compte (11 caractères)	clé contrôle (2 caractères)
Agence commerciale de Pointe-Noire	30008	03200	00000000000	00

- Le code Swift (BIC) BGFIBANK Congo est: BGFICGCG.

2/Normalisation du chèque

Les chèques ont été normalisés suivant les exigences de la Réforme (CF modèle joint). La clientèle est donc invitée à restituer les anciennes formules en sa possession et à faire la demande de nouveaux chèquiers auprès des Chargés de Relation Clientèle (CRC).



BGFIBANK CONGO VOTRE PARTENAIRE POUR L'AVENIR.

Journée internationale de lutte contre le sida

Inciter la population au dépistage

A l'occasion de la célébration de la 19^{ème} journée internationale de lutte contre le sida, l'E.e.c (Eglise évangélique du Congo), en partenariat avec A.s.i (Actions solidarité internationale) a organisé, le 1^{er} décembre 2007, à l'esplanade du Lycée Savorgnan De Brazza, un festival de louange et de musique. But de ce festival: sensibiliser la population sur la gratuité du dépistage et l'inciter à se dépister, afin de répondre au thème de cette journée: «Leadership: dites à tous que le dépistage du V.i.h est gratuit».

Cette cérémonie, la première du genre, a réuni les O.n.gs qui font dans la prévention du V.i.h-sida, à Brazzaville, et dans la prise en charge de cette maladie dont le taux de prévalence au Congo est de 4,2%. Le pasteur Armand Massamba, représentant le pasteur Nsouami, président de l'E.e.c, a, dans son allocution, dit: «l'église évangélique du Congo, dans le cadre de la réponse des confessions religieuses à cette pandémie, s'est engagée à amplifier la lutte contre le V.i.h-sida, pour accomplir, véritablement, la mission de l'église porteuse de guérison... Nous, Eglise évangélique du Congo, à l'occasion de cette journée internationale de lutte contre le sida, réitérons notre ferme engagement de continuer la prise en charge médicale des personnes vivants avec le V.i.h-sida, par le traitement des anti-rétroviraux».

ble, faire du chemin. Car, «le V.i.h-sida nécessite une synergie de force et d'intelligence des communautés, afin de soutenir les appuis multiformes indispensables aux personnes vivants avec le V.i.h-sida; de contribuer à la réalisation complète du partage à l'échelle nationale de formation des serviteurs de Dieu». Pour sa part, le coordonnateur homologue du projet sida-E.e.c, le pasteur Perlof Lundkvist, a invité les Congolais à se faire dépister et annoncé le démarrage dans les tous prochains jours, des activités de dépistage à Dolisie, Ouessou et Sibiti. «Notre souhait est, aussi, de pouvoir intégrer la prévention de transmission de la mère à l'enfant partout où nous avons la prise en charge globale. C'est au moyen de nos efforts communs que nous pouvons gagner cette lutte et ainsi, vaincre un jour, ce virus rusé et malin», a-t-il souligné. Outre les spectacles des chants assurés par les enfants de l'A.s.i, le frère Shado, la chorale Karisma Gospel, la compagnie Mampungu Bue Katélé, le groupe M'lemvo et le C.b.e (Cercle biblique évangélique), les organisateurs ont distribué des préservatifs et des prospec-



Pasteur Armand Massamba



Les enfants de l'Asi, en plein spectacle.

teurs sur le V.i.h-sida. Cette cérémonie s'est, en définitive, résumée à l'appel lancé à la population pour un dépistage volontaire. «Il est important de dire à la population que connaître son statut sérologique est important... Dans notre culture, le Congolais ne va à l'hôpital que quand il est malade... Lorsqu'on fait le test, l'avantage c'est qu'on peut protéger

les autres, on peut se protéger pour ne pas se surinfecter et aussi prendre des dispositions, pour avoir une prise en charge précoce laquelle améliore la qualité de vie avec infection», a affirmé Julien Makaya, président du Fosic, le forum des O.n.gs et associations de lutte contre le sida. Signalons qu'un village sida a été organisé, à cet effet, par l'A.s.i que préside Mlle Julie Bodin. Cette association, créée en 2006, a un programme de prise en charge des jeunes filles vulnérables de 7 à 18 ans. «Ce sont des jeunes filles qui font la mendicité; elles sont issues des familles très

vulnérables ou travaillent dans la prostitution. On leur propose un projet de réinsertion socioprofessionnelle ou scolaire, selon la tranche d'âge, avec un appui aux familles. On a, également, un volet prévention sida et santé de la reproduction», a précisé Mlle Julie Bodin.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Julien Makaya, président du Fosic

«Les O.n.gs de lutte contre le sida déploient un travail formidable»

Prélude à la Journée internationale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre 2007, sur le thème: «Leadership: dites à tous que le dépistage est gratuit», Julien Makaya, président du Fosic (Forum des O.n.gs et associations de lutte contre le sida), a, dans l'interview ci-après, présenté la plate-forme regroupant les O.n.gs et associations qui luttent contre cette pandémie au Congo.



Julien Makaya

*Monsieur, pouvez-vous nous parler de votre plate-forme, le Fosic?

**Le Fosic est une plate-forme qui regroupe les O.n.gs et associations de lutte contre le sida au Congo. Elle a pour objectifs de faire le plaidoyer de ces associations, afin que celles-ci renforcent leurs capacités et mobilisent davantage les moyens. C'est un espace d'échange d'expérience et de stratégies, de renforcement mutuel des capacités, pour que les unes et les autres puissent savoir ce qu'on fait, afin d'éviter des doublures d'activités sur les mêmes populations. Car, l'union fait la force: plus on sera unis, plus on pourra faire passer le message auprès des bailleurs de fonds, des partenaires et du gouvernement.

*Pourquoi avoir créé cette plate-forme?

**Cette plate-forme a été créée pour que nous puissions échanger les expériences et faire le plaidoyer, parce qu'on a constaté que la société civile congolaise n'était pas organisée, notamment en matière de lutte contre le sida. Chacun évoluant de son côté sans savoir ce que les autres font. Il y avait même un conflit de leadership, la course au positionnement. Or, il faut nous entendre pour avancer en rang serré. Le Fosic a été créé, en septembre 2007. Nous sommes en train de réaliser les activités que notre plan d'action nous autorise. Donc, il nous faut du temps, pour nous structurer et faire nos preuves.

*Peut-on connaître quelques activités prévues par votre plan d'action cette année?

**Créer un espace Internet où chaque O.n.g viendrait chercher l'information de pointe sur le V.i.h-sida; faire la cartographie des associations et des O.n.gs de lutte contre le sida qui se déploient dans le pays; renforcer les capacités de fonctionnement des O.n.gs; faire le plaidoyer pour que ces O.n.gs aient les capacités de fonctionnement parce qu'on ne peut pas imaginer qu'une O.n.g de lutte contre le sida puisse manquer d'ordinateurs ou de groupe électrogène. Il y a un strict minimum qu'il faut avoir, pour permettre aux gens de travailler dans les bonnes conditions et donner les bons résultats.

*Quelles sont les actions déjà réalisées par votre plate-forme au Congo-Brazzaville?

**Ce sont les réalisations des O.n.gs. A Brazzaville, vous avez l'Eglise évangélique du Congo qui mène les activités de prise en charge. Car, il y a deux centres médicaux sociaux de cette église qui assurent la prise en charge des malades congolais. L'Eglise évangélique du Congo est membre fondateur du Fosic. Vous avez l'A.c.b.f (Association congolaise de bien-être familiale) qui forme toutes les associations dans le domaine de la communication sociale et même les unités de lutte contre le sida des Ministères. Donc, aujourd'hui, la lutte contre le sida sans les O.n.gs serait, quand même, un peu difficile. C'est pourquoi, nous disons que les réalisations sont celles des O.n.gs et on peut multiplier les exemples... Vous avez Médecins d'Afrique qui s'occupe des enfants rendus orphelins par le V.i.h. Vous avez Serment Merveilles qui s'occupe de la prise en charge psychologique des malades. C'est un travail formidable que les O.n.gs déploient, ici, dans notre pays et particulièrement à Brazzaville.

Propos recueillis par Cyr Armel YABBAT-NGO

Séminaire atelier sur la collecte des données pour la réforme du code de la famille

Les droits des femmes et des enfants sont toujours bafoués

Avec l'appui financier de l'I.v.p (Institut vie et paix), l'A.f.e.d (Association femme évangile et développement) a organisé un séminaire atelier, du 20 au 22 novembre 2007, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, sur la collecte des données pouvant faire l'objet de réforme du code de la famille.

Les travaux, placés sous la direction du pasteur de l'Eglise évangélique du Congo, Albert Koutia, secrétaire exécutif de l'observatoire œcuménique pour la paix se sont déroulés en présence de Mme Jeanne Ngouma, secrétaire générale de l'A.f.e.d. Ce séminaire a regroupé plus d'une cinquantaine de femmes, venues d'O.n.gs féminines des droits de l'homme et des structures féminines des Eglises et de l'Etat. Pendant 3 jours, les travaux ont été axés autour des droits de la femme et de l'enfant. Une brochette de thèmes développés a montré aux participantes que les femmes et les enfants sont toujours l'objet de diverses discriminations et violences au mépris de leur droit. Il s'agit, notamment, du non accès à certaines fonctions, des violences sexuelles et de la traite des enfants. Alors que les droits de la femme et de l'enfant sont protégés sur les plans national et international. Le Congo possède, cependant, des instruments juridiques. Il s'agit de la Constitution du 2 janvier 2002 et du

Code de la famille institué par la loi 073/84 du 17 octobre 1984 et les conventions internationales telles que la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme et la convention relative aux droits de l'enfant auxquelles le Congo a souscrit. Pour faire face à la persistance de toutes les violations qui bafouent les droits de la femme et de l'enfant, l'A.f.e.d a mis en œuvre un programme pour l'observation des droits de la femme et de l'enfant. L'une des activités de ce programme porte sur l'observation de l'état d'avancement des travaux de révision du code de la famille congolaise, surtout en ce qui concerne la prise en compte de l'épanouissement de la femme et de la protection des droits de l'enfant. A travers ce séminaire atelier, l'Association femme évangile et développement a proposé, avec d'autres organisations des droits humains, une orientation stratégique sur le lobbying et le plaidoyer à mener, en vue d'atteindre l'objectif visé. C'est pourquoi, il a été procédé à la collecte des données



Mme Jeanne Ngouma.

Toutefois, des recommandations sur le régime matrimonial, la filiation, le divorce, le pré-mariage et le mariage, le veuvage, la séparation de corps, la succession et le partage des biens seront soumises à la commission de révision du code de la famille. Pour le pasteur Albert Koutia, «au regard de tout ce que nous venons de voir, j'ose me permettre de dire que, nous avons reçu de la part de nos éminents conférenciers, les outils nécessaires, pour travailler dans la promotion et même dans la défense des droits de la femme et de l'enfant. C'est ainsi que les notions de droit, développées au cours de ce séminaire, interpellent tous les membres des mouvements ou



Les enfants sont victimes de violences au mépris de leurs droits.

pouvant faire l'objet de réforme du code de la famille congolais, pour promouvoir les droits de la femme et de l'enfant, afin de freiner les diverses violations.

structures que nous représentons ici, et qui en sont les acteurs de la société civile».

Philippe BANZ

Vie associative

Des orphelins du sida bénéficient des kits scolaires

L'O.n.g S.e.d (Santé-éducation-développement) que préside Mme Réglia Bouenikaliamo, en partenariat avec le C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida), a offert des kits scolaires aux enfants orphelins du sida et aux plus vulnérables. La cérémonie de remise de ces kits a eu lieu au Palais du parlement, à Brazzaville, dimanche 18 novembre 2007. En présence du Dr. Marie Francke Puhence, secrétaire exécutive du C.n.l.s; du président de l'A.p.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), M. Martin Itoua; du représentant de l'O.m.s et de bien d'autres personnalités. Mille enfants recensés dans les différents orphelinats et familles d'accueils ont, au total, reçu des kits scolaires, de la part de l'O.n.g S.e.d. Ces kits étaient, essentiellement, composés de sacs, cahiers, bics, crayons, gommages et craies, ainsi que des moustiquaires imprégnées. Depuis sa création en 2002, l'O.n.g S.e.d qui œuvre dans le domaine humanitaire mène des actions concrètes, en faveur des enfants démunis et des plus vulnérables, pour le bien-être des populations.

Pascal BIOZI KIMINOU

Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire
B.P: 4315, Pointe - Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte authentique reçu le 14 septembre 2007 en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, la constitution de la «Société Civile Immobilière GREEN IMMOBILIER», en abrégé «SCI G.I.», aux caractéristiques suivantes:

1- FORME

- Société Civile Immobilière (S.C.I.);

2- OBJET

- La société a pour objet:

1- L'acquisition, par tous moyens, de tous terrains bâtis ou non, la construction et la gestion, et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles, à Pointe-Noire ou en tout autre lieu de la République du Congo;

2- L'acquisition, par tous moyens, l'aménagement et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits immobiliers à usage industriel de bureaux, entrepôts, habitation, magasins, ateliers, garages et autres;

3- Pour la réalisation de son objet social, la société pourra, le cas échéant, acquérir toutes actions ou parts sociales de Sociétés immobilières, ainsi que de tout compte d'associés, emprunter, hypothéquer et conclure d'une manière;

4- Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

3- DENOMINATION

- La dénomination de la société est «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GREEN IMMOBILIER», en abrégé «SCI G.I.».

4- SIEGE SOCIAL

- Il est établi à Pointe-Noire, boîte postale 627, République du Congo.

5- DUREE

- La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M)

6- CAPITAL SOCIAL

- Le capital social est de Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales égales de Dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100)

7- GERANT

- Monsieur Gaston Claude BAMBI est nommé Gérant statutaire, pour une durée indéterminée.

8- REGISTRE DU COMMERCE ET DE CREDIT MOBILIER (R.C.C.M)

- La «Société Civile Immobilière GREEN IMMOBILIER», en abrégé «SCI G.I.» est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°C. G.PNR R.C.C.M. 07 D 012 du 26 septembre 2007.

Pour insertion
Maître François
Den LOUBOTA

Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire
B.P: 4315, Pointe - Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte authentique reçu le 27 mars 2007 en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, la constitution de la société à responsabilité limitée dénommée: «SOCIETE DE DISTRIBUTION», en abrégé «SODIS-SARL», aux caractéristiques suivantes:

1- FORME

Société à responsabilité limitée (SARL);

2- OBJET

- La société a pour objet:

1- L'importation et exportation de tous produits industriels et commerciaux;

2- La distribution et commercialisation de ces produits;

3- Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles se rapportant, directement ou indirectement, à son objet social, susceptibles d'en faciliter le développement.

3- DENOMINATION

- La dénomination de la société est: «SOCIETE DE DISTRIBUTION», en abrégé «SODIS-SARL».

4- SIEGE SOCIAL

- Il est établi à Pointe-Noire, boîte postale 5690, République du Congo.

tale 5690, République du Congo.

5- DUREE

- La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.).

6- CAPITAL SOCIAL

- Le capital social est de Deux Millions deux cent cinquante mille (2 250 000) francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales égales de Vingt deux mille cinq cents (22 500) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100).

7- GERANT

- Monsieur BOUSSOU DIANGOU Adam Joseph, associé de la «SOCIETE DE DISTRIBUTION», en abrégé «SODIS-SARL», est nommé Gérant statutaire.

8- REGISTRE DU COMMERCE ET DE CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.)

- La «SOCIETE DE DISTRIBUTION», en abrégé «SODIS-SARL», est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°C.G.PNR. R.C.C.M.07 B 093 du 30 mars 2007.

Pour insertion
Maître François
Den LOUBOTA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

ANNONCE LEGALE N° 6

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des Titres Fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° de réquisitions	Références Cadastres				Villes / Localités	Quartier	Requérants
086 du 23.07.07	Parcelle 4	Bloc 104	Section L1	Superficie 500m ²	Dolisie	Mbounda	BEKAVANA Manel Sosti
0138 du 2.10.07	Parcelle 2	Bloc 50bis	Section J	Superficie 920,92m ²	Dolisie	Babembé	BADINGA Guy Alain
0140 du 2.10.07	Parcelle 1bis	Bloc 37	Section A	Superficie 724,12m ²	Dolisie	Marché Central	MAVOUNGOU BAYONNE Nathalie Claude
0146 du 08.10.07	Parcelles 1 et 2	Bloc 15	Section	Superficie 625m ²	Kibangou	Kibangou	CELTEL
0147 du 08.10.07	ZONE	NON	LOTIE	Superficie 400m ²	Banda	Vounda	CELTEL
0148 du 08.10.07	ZONE	NON	LOTIE	Superficie 400m ²	Diambou-Fouana	Diambou-Fouana	CELTEL
0149 du 08.10.07	ZONE	NON	LOTIE	Superficie 400m ²	Louvakou	Youlou-Nguété	CELTEL
0150 du 08.10.07	ZONE	NON	LOTIE	Superficie 180m ²	Louvakou	Louvakou	CELTEL
0161 du 22.10.07	Parcelle 7	Bloc 17	Section 1	Superficie 400m ²	Dolisie	106 des Eglises	NKAYA MADIATA Godefroid
0162 du 23.10.07	Parcelle 06	Bloc 02	Section D	Superficie 400m ²	Dolisie	Vers Hôpital Général	MAVOUNGOU BADINGA Charles
0163 du 29.10.07	Parcelle 8	Bloc 40	Section K	Superficie 556,20m ²	Dolisie	Stade Pont	TSASSA Célestin
0164 du 29.10.07	Parcelle 7	Bloc 40	Section K	Superficie 523,80m ²	Dolisie	Stade Pont	TSASSA Célestin
0166 du 05.11.07	Parcelle 59	Bloc	Section B	Superficie 400m ²	Dolisie	Capable	SAYI-BITA Honoré
0167 du 05.11.07	Parcelles 4 et 5	Bloc 23	Section 2	Superficie 1800m ²	N'kayi	Cité urbaine	MAZONGA MIANTAMA Reich Oudrey
0168 du 05.11.07	Parcelles 5 et 8	Bloc 77	Section 2	Superficie 1400m ²	N'kayi	Cité urbaine	KOUANDZI PANDI Dreude Mignon
0169 du 05.11.07	Parcelle 8	Bloc 28	Section 2	Superficie 900m ²	N'kayi	Cité urbaine	PANDI Clarisse
0170 du 05.11.07	Parcelles 1 et 14	Bloc 40bis	Section 2	Superficie 800m ²	N'kayi	6 maisons	MAZONGA MIANTAMA Reich Oudrey
0171 du 05.11.07	Parcelle 425 A	Bloc 45A	Section 2	Superficie 400m ²	N'kayi	Kinsaka	MIANTAMA Jensen Legassy
0172 du 05.11.07	Parcelle 5	Bloc P22	Section 2	Superficie 400m ²	N'kayi	Ferme M.A.B.	MIANTAMA Arouna
0182 du 19.11.07	Parcelle	Bloc	Section	Superficie 400m ²	Madingou	Administratif	Ministère des Petites et Moyennes Entrep.
0183 du 10.11.07	Parcelle	Bloc	Section B	Superficie 1440,25m ²	Sibiti	Quartier 2	Inspection Divisionnaire des Impôts (Sibiti)
0184 du 27.11.07	Parcelle 132	Bloc	Section H	Superficie 664m ²	Dolisie	Derrière la Préfecture	KIKESSI Revel Christian
0185 du 27.11.07	Parcelle	Bloc 300A	Section 05	Superficie 79,90m ²	N'kayi	Marché Mabombo	BAYOULATH E. Jacques Félicien
0186 du 27.11.07	Parcelle	Bloc 300B	Section 05	Superficie 79,90m ²	N'kayi	Marché Mabombo	DAMBA Justin
0187 du 27.11.07	Parcelle	Bloc 300A	Section 05	Superficie 85m ²	N'kayi	Marché Mabombo	MIANTAMA Daniel
0188 du 27.11.07	Parcelle	Boc 300B	Section 05	Superficie 79,90m ²	N'kayi	Marché Mabombo	LEMA André

Au-delà de deux (02) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art 26 de la Loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Gabriel KENGUE *Pour Insertion Légale*
Inspecteur des impôts *Dolisie, le 30*
Novembre 2007



1^{ère} édition du festival «Lusinga les griots du Congo»

Didier Malonga et Lise Babindamana, les meilleurs!

Du 15 au 17 novembre 2007, s'est tenu, dans la salle Savorgnan De Brazza du C.c.f (Centre culturel français) de Brazzaville, la 1^{ère} édition du festival «Lusinga les griots du Congo». Une initiative de l'A.m.a.g (Association des musiciens d'avant-garde). Au terme de ce festival qui vient s'inscrire dans le bouillonnement culturel actuel que connaît le Congo, dans lequel naissent de plus en plus de festivals, Didier Malonga et Lise Babindamana ont crevé l'écran.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue la veille de l'ouverture du festival, le comité d'organisation de «Lusinga les griots du Congo» s'est attelé à le présenter au public. En précisant les objectifs et le déroulement. Lusinga vient, donc, emboîter le pas aux différents festivals qui jalonnent l'environnement culturel de Brazzaville.

L'originalité des intitulés des festivals comme tuSeo, Mantsina sur scène, Tusanu ndji-ndji, Makinu bantu,... qui font écho aux langues locales, a justifié l'intitulé de ce festival. «Lusinga», traduire «la corde», est cet espace qui est venu mettre en lumière les griots, traditionnels et modernes.

Cette première édition a eu pour thème: «La nuit du griot». Elle a mis en compétition une douzaine de jeunes griots et griottes, du 15 au 17 novembre 2007, dans les catégories traditionnelle et moderne. Des jeunes griots, comme Sehoul Marjulie, alias Kala dia mbau, Déborah Sehoul, Didier Malonga et Jean

François Nkeritila ont concouru dans la catégorie traditionnelle. Tandis que la catégorie moderne a connu la participation des griots comme Denis Marconi, Lise Babindamana, Jacky Wham et Sansi Mayindou.

Au cours des deux premières soirées, les différents concurrents se sont surpassés sur scène, mettant en exergue leur talent et leur génie créatif. Épuisant, ainsi, les 10 minutes imparties à chacun. Ces deux premières soirées ont révélé les finalistes des deux catégories. Sehoul Marjulie, alias Kala dia mbau, Didier Malonga et Jean François Nkeritila, dans la catégorie traditionnelle, et Lise Babindamana, Sansi Mayindou et Shipata, dans la catégorie moderne. Ces soirées ont été rehaussées par la présence de vieux au talent confirmé, comme Dépeo, L'avenir, Papa Courant «Le terrible», Kavla, Jacques Loubelo, et Hubert Gambou.

La compétition s'est achevée au cours de la dernière soirée avec le couronnement des lauréats dans les deux catégories.



Lise Babindamana



Didier Malonga

Didier Malonga et Lise Babindamana ont été primés, respectivement, dans la catégorie traditionnelle et moderne. Les finalistes se sont plus que jamais surpassés. De la voix suave de Lise Babindamana, au texte rimé de Shipata, en passant par les textes burlesques de Didier Malonga et les textes innocents de la plus jeune griotte, Sansi Mayindou, le public et le jury, composé de professionnels de la musique et de journalistes, en ont eu pour leur compte.

En attendant la délibération, de grands artistes, le tchadien Jah Fofa, Ardos Massamba, Kimbolo Clotaire, «l'artiste sinistré», et Philippe Sita, invités pour la fermeture de ce festival, ont égayé cette soirée. Les deux lauréats vont bénéficier d'un enregistrement en studio d'un maxi single de quatre titres, chacun, avec la possibilité de réaliser des clips

et une exclusivité à Cultura et à Tropikulture, des émissions culturelles de Télé-Congo et D.r.t.v. Quant aux finalistes, ils bénéficieront d'un spectacle dans la grande salle du C.c.f, en début d'année prochaine.

«Lusinga» est donc venu mettre, aussi, en relief les instruments à cordes qu'utilisent les griots. Le terme «griot» ayant pris dans nos sociétés actuelles une connotation péjorative, «Lusinga les griots du Congo» est venu redorer le blason de ces artistes se réclamant de cette catégorie de musique quelque peu négligée.

Cette édition expérimentale a suscité des rencontres entre les griots et les groupes de jeunes musiciens. Son objectif a été de stimuler la qualité musicale, encourager la recherche et la perfection, favoriser une effervescence culturelle, une attraction vers la modernité et la mondialisation, en suscitant, chez les jeunes, l'esprit de recherche dans l'exploitation des nouvelles sonorités. Ce festival qui va devenir un rendez-vous annuel, espère, déjà, s'internationaliser, pour sa prochaine édition.

Ifrikia KENGUE
DI-BOUTANDOU

Musique

Many s'en va à la conquête du C.f.r.a.d

Many (Karmani Samba Kifouani, à l'état civil) est l'un des ferments adeptes du R.n.b (Rythm and blues), au Congo. Samedi 8 décembre, à partir de 15h00, grâce au label Ev-Plus, le chanteur prendra possession du C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dramatique), à Brazzaville.

A tous ceux qui effectueront le déplacement du C.f.r.a.d, Many promet de donner la pleine mesure de son talent. Pour cela, il bénéficiera de l'appui des guest stars que sont: Thimatcho, Sélection A Ghetto, Dallas Boom-K, et Negga Konekshen.

Pour la petite histoire, Many, 21 saisons de pluie, est élève en classe de terminale F4, au Lycée technique du 1er Mai, de Brazzaville.

Ex-membre du groupe Hiéroglyphe, il a, à son tableau de chasse, plusieurs spectacles, notamment au Centre culturel français, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, au Cinéma Vog, au Square De Gaulle, à Brazzaville.

L'artiste est lauréat, cette année, de deux prix, obtenus à l'issue des concours qui l'ont mis aux prises, avec ses compatriotes, puis avec ses confrères de la rive gauche du fleuve Congo.

Le droit d'entrée au concert est fixé à 1000 F. Cfa.

Pour tout contact: 578 73 23.



Many

V.C.Y.

REMERCIEMENTS

Le commissaire colonel Simplicie Euloge Lebi et famille remercient, très sincèrement, les parents, collaborateurs, amis et connaissances qui les ont assistés, moralement, financièrement, matériellement, lors du décès tragique de leur oncle Pascal NGOKA ECHENOU «Touxe». Décès survenu, le lundi 19 novembre 2007, à l'Hôpital central des Armées Pierre Mobengo, de Brazzaville.

« Vieux Touxe Momba » a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière Bouka, le mardi 27 novembre 2007. Que tous trouvent, ici, l'expression de notre gratitude! Paix à son âme!



Etude Maître Hugues Ido POATY

Notaire

B.P: 2047; Tél.:(242) 534-11-92 - Etude sise Face Cour d'Appel
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze novembre deux mil sept, enregistré le seize novembre de la même année, Folio 202/1, N°5516, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société civile immobilière dénommée: «SOCIETE CONGOLAISE DE CONSTRUCTION ET DE PROMOTION IMMOBILIERE», au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Côte sauvage, à côté de l'hôtel AZUR; BP: 4450.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- La construction immobilière;
- La promotion immobilière;
- La gestion immobilière;

- La location;

- La vente;

- La transaction immobilière.

Et, généralement, toutes opérations quelconques, se rattachant, directement ou indirectement, à son objet et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La gérance est assurée par Monsieur Moustapha EL HAGE, pour une durée indéterminée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°C.G.PNR R.C.C.M 07 D 019

Pour avis
Le Notaire

Etudes supérieures en France

Joe Pépin Foundoux-Miakanda: docteur en droit

Après avoir obtenu sa licence à la Faculté de droit de l'Université Marien Nguabi, à Brazzaville, Joe Pépin Foundoux-Miakanda, de nationalité congolaise, avait pris l'option, il y a quelques années, d'aller poursuivre ses études en France. Des études couronnées de succès, puisque l'étudiant congolais vient de décrocher son doctorat en droit. Mention: «Très honorable, avec les félicitations».

Joe Pépin Foundoux-Miakanda a défendu et soutenu sa thèse de doctorat, il y a quelques jours, en France. En présence des Professeurs Philippe Delebecque (directeur des recherches), Thibaut Massart, Jean-Jacques



Joe Pépin Foundoux-Miakanda au milieu des membres du jury.

Daigre, Augustin Aynès, et de Mme Nathalie Soisson (Direction sécurité industrielle, sécurité des transports du groupe Total). «J'ai passé quelques heures parmi les plus stressantes de ma vie, mais, finalement, l'issue a été heureuse, d'autant que le jury

m'a élevé au grade de docteur en droit, avec la mention «Très honorable avec les félicitations», reconnaît Joe Pépin Foundoux-Miakanda. Toutes nos félicitations au néo docteur en droit.

V.C.Y.

Celtel Congo

Le réseau unique est passé de 6 à 12 pays

Comme ce fut le cas, mercredi 6 juin 2007, lors du lancement du réseau unique dans six pays, à savoir: le Congo, le Gabon, le Kenya, l'Ouganda, la R.D.C et la Tanzanie, l'hôtel Olympic Palace de Brazzaville a, de nouveau, servi de cadre, mercredi 28 novembre 2007, à la cérémonie de lancement officiel du réseau unique de Celtel et son élargissement à travers douze pays, désormais. C'est le Directeur général de la société Celtel Congo, Michel Elame, qui, entouré de ses collaborateurs, a présidé la cérémonie, et a procédé au lancement de ce réseau unique, devant un parterre de journalistes.

Jusqu'en septembre 2006, le réseau unique ne couvrait encore que trois pays africains, en l'occurrence: le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. En juin 2007, il est

bénéficier au client certains services dans le pays visité, comme s'il se trouvait dans son propre pays.

En réalité, avec le réseau unique, tout client de Celtel, où qu'il se trouve

ment à la réception des messages. Sauf le code de recharge qui devient le 138*.

Au regard de ces multiples avantages, le réseau unique permet la mise en œuvre de plusieurs servi-



Les douze hôtesse représentant les douze pays du réseau unique de Celtel.



Les hôtesse représentant le Congo, la RDC, le Gabon, L'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya.

passé à six pays et depuis le 22 novembre dernier, il s'est étendu à douze pays africains, en intégrant le Burkina Faso, le Malawi, le Niger, le Nigeria, le Soudan et le Tchad.

A la différence de certains services émis auparavant par Celtel, tels que le service Roaming international qui, jusqu'ici, permettait aux clients Celtel de conserver et d'utiliser leur carte sim dans leurs différents déplacements, d'un pays à l'autre, et qui nécessitait une taxation des appels même à la simple réception de ceux-ci, le réseau unique se veut bien plus qu'un soulagement. Il revêt un panel d'avantages et fait

et où qu'il séjourne, dans l'un des douze pays concernés par le réseau unique, conserve sa sim ainsi que son numéro de téléphone habituel, et utilise les cartes de recharge du pays qui l'accueille, avec les mêmes mécanismes et services offerts initialement par Celtel dans son pays d'origine. Les appels sortants sont facturés aux tarifs locaux, même les numéros du service clientèle (111) et de la vérification du solde de son compte prépayé (*137#) demeurent inchangés. Ici, le client n'est plus soumis, comme avec le Roaming international, à des frais d'itinérance ou à la taxation des appels entrants, il les reçoit gratuitement. Il en est de même pour la messagerie écrite, notam-

ces adaptables à n'importe quel pays des douze, cas du CpourToi. Comme quoi, il est une grande première au monde. Grâce à Celtel, cette innovation fort ambitieuse, améliore, présentement, tant bien que mal, le quotidien de 170 millions d'Africains. C'est, certainement, pour cette firme qui couvre, à ce jour, 14 pays africains, une façon de lier sa marque aux préoccupations de ses nombreux clients, à travers son slogan: «La vie en mieux». «Par ce moyen, nous donnons des nouvelles opportunités de croissance aux entreprises et encourageons, également, les multinationales à participer davantage dans des économies de mieux en mieux connectées entre elles. Le réseau

unique offre une solution de communication qui répond aux besoins de nos clients, brise les barrières et améliore la vie aussi bien des entreprises que des particuliers», a précisé le DG de Celtel Congo.

Dans les jours à venir, le groupe Celtel veut atteindre bien plus, il pourrait satisfaire de 170 à 400 millions de clients connectés au réseau unique. Ceci, en regroupant toutes ses 14 opérations en Afrique, au sein du réseau unique.

Après la cérémonie de lancement du réseau unique, les membres du comité directeur de Celtel Congo ont effectué une visite de terrain, en compagnie des journalistes, à Makélékélé

électronique, lancée il y a quelques semaines. Cette opération a consisté à éclairer davantage la lanterne des clients sur les différents mécanismes qui concourent à l'usage d'un tel service, et à s'informer sur la réalité vécue par les revendeurs et

redistributeurs des produits de Celtel Congo, depuis le lancement de ce produit. Cette promotion qui a court jusqu'au 31 décembre prochain, permet aux consommateurs des produits Celtel de recharger leur compte avec un bonus de 10%. Ceci, quelle que soit la valeur faciale qu'ils se procurent. La recharge se fait automatiquement. Le client a la la-

obligé de recharger qu'à partir des cartes à gratter. Pour en savoir plus, il lui suffit de s'adresser à son revendeur habituel ou à tout autre redistributeur ou fournisseur des produits de Celtel Congo.

Tout compte fait, le groupe Celtel tient à sa vocation de relier ses 14 opérations en Afrique dans l'espace du réseau unique, de rassembler les populations et les aider à garder le contact de l'Ouest à l'Est du continent africain, de l'Océan indien à l'océan atlantique. Or, le réseau unique c'est bien, mais la taxation des appels à des coûts raisonnables



Un revendeur répondant aux questions des journalistes, au marché Total de Baongo.

et Baongo, respectivement arrondissements 1 et 2 de Brazzaville. C'était dans le cadre de l'expérimentation de la recharge

titude de recharger son crédit, même à partir de 50 francs Cfa, et bénéficie toujours des 10% prévus par Celtel Congo. Il n'est plus

ou à la satisfaction de l'ensemble des clients, c'est encore mieux!

Diabes-Noirs

Jean-François Ndengué serait-il sur le départ?

Les Diabes-Noirs sont champions du Congo 2007. Mais, les folles clameurs de la nuit ponténégrine, après leur sacre, et l'explosion populaire qu'a provoqué leur retour, à Brazzaville, s'estompent, à peine, que la rumeur, têtue, circule. On scrute l'horizon. On interroge les mânes. Rien à faire. Impétueuse demeure cette rumeur. Oui, maintenant qu'il est auréolé du titre de champion national, le général Jean-François Ndengué serait, semble-t-il, sur le point de se retirer, de partir.

On n'y voit pas, encore, clair. Mais, si ce murmure se confirme, ce serait, vraiment, dommage pour les néo-champions du Congo. Cependant, Jean-François Ndengué est en droit de dire: «mission accomplie». Lorsqu'il fut porté à la tête des Diabes-Noirs, mercredi 22 novembre 2006, au cours d'une assemblée générale, tenue à l'hôtel de ville de Brazzaville, Jean-François Ndengué avait la redoutable mission de reconquérir



Le 22 Novembre 2006: Jean François Ndengué brandissant l'étendard des Diabes-Noirs.

le titre de champion national que le club avait perdu, il y a trois ans, de la façon que l'on sait. Un défi qu'il s'est lui-même accepté de relever. Aujourd'hui, c'est fait. Sous sa férule, les «Jaune et noir» sont revenus pour occuper le devant de la scène footballis-

tique congolaise. Le titre de champion du Congo dans le sac, les Diabes-Noirs renoueront, en 2008, avec la Ligue des champions, la plus prestigieuse des compétitions africaines des clubs. Un recrutement judicieux, en dépit de quelques bourdes,

sur le choix de certains joueurs, a rendu possible leur performance. Sur près de cinquante rencontres, toutes compétitions confondues, qu'elle a livrées, l'équipe n'a mordu la poussière qu'à peine quatre fois. Au championnat de la Ligue départementale de Brazzaville, elle a dominé son groupe, de la tête et des pieds, terminé le play-off en beauté, avec à la clef la qualification pour le championnat national. Son attaque a été la plus prolifique, sa défense, la plus coriace, dur comme un roc.

La suite, on la connaît. Le titre de champion du Congo, remporté, signe du destin, le 22 novembre 2007, jour anniversaire de l'élection de Jean-François Ndengué, à la tête de l'équipe. Cerise sur le gâteau, les supporters diabolins se sont assagis. Rarement, ils ont fait preuve de discipline. Ils ont surpris en évitant de générer des amendes à leur équipe. Il semble que Jean-François Ndengué y serait pour quelque chose. Il leur aurait prêché la discipline, le fair-play, et a canalisé leur enthousiasme.

Jean-François Ndengué sur le départ? D'aucuns craindraient que les Diabes-Noirs soient de nouveau sur des braises...

G.M.

Léo club Brazzaville-Kimia

Unir la jeunesse par le sport et lutter contre le sida!

Le 1^{er} décembre 2007, la Journée mondiale de lutte contre le sida a été, particulièrement, célébrée, dans le pays. Sur le plan sportif, Léo club Brazzaville-Kimia programme de jeunesse de Lions club international n'a pas manqué de saisir ce prétexte. Il a organisé son traditionnel tournoi inter-écoles de basket-ball, au gymnase Hélène Bouchet, au Lycée Saint-Exupéry, à Brazzaville.

On a compris. Léo club Brazzaville-Kimia a saisi cette occasion pour conscientiser les jeunes sportifs des établissements scolaires, sur ce qu'on attend d'eux vis-à-vis de la pandémie et des maladies du sida. «Il s'agit, pour moi, de susciter l'intérêt de la communication pour un changement positif du comportement des jeunes par rapport au sida», a dit Fongui-Ibara, responsable de commission du Léo-club Brazzaville-Kimia.

Ce tournoi était à sa troisième édition. La satisfaction est totale quant à la sensibilité ou plutôt la participation des élèves. Le clou du tournoi, remporté par le collège Montesquieu en hommes, et l'équipe B du Lycée Saint-Exupéry, en dames, a été marquée par la remise des diplômes de participation et des trophées aux vainqueurs, par Donald Mabilia Boungou, président de Léo-club Brazzaville-Kimia et Mme Nadia Okandza, Lion conseiller.

G.M.

Athlétisme

Le soleil se lève, aussi, à Kinkala

Ouverture officielle de la saison sportive par-ci! Ouverture officielle de la saison sportive par-là! Hier, le Kouilou et les Plateaux! Aujourd'hui, le Pool. La Fédération congolaise d'athlétisme, dirait l'autre, fait bouger les choses. Voulant sortir du «bois dormant» l'athlétisme, dans le département du Pool, elle a organisé, dimanche 2 décembre 2007, à Kinkala, le cross populaire d'ouverture de la saison sportive 2007-2008.

Après une hibernation de quelques années, la ligue départementale d'athlétisme du Pool, en a, naturellement, pris un coup. Elle n'arrivait plus à rendre visible ses activités, en dépit de la bonne volonté de Bonaventure Mienantsandi, son président. D'où le magistral coup de fouet de la fédération, soutenue par la fondation A.d.i (Action pour le développement intégral), pour l'aider à inciter les jeunes à pratiquer l'athlétisme. Dimanche dernier, cent soixante-neuf athlètes, en majorité issus des établissements scolaires, à travers l'avenue principale de Kinkala! Pour 3,400 km de course sur route. De Ngambari (départ), à la place Matsoua (arrivée). En présence de Gabriel Banguissa, chef de cabinet du préfet, Patrice Talaboua, représentant du sous-préfet, Félix Samba-Miantama, directeur départemental des sports, Noël Loutoumou, secrétaire général d'A.d.i, et, naturellement, d'Emmanuel Mpioh, président de la Fédération congolaise d'athlétisme, accompagné d'une forte délégation de son bureau exécutif et d'officiels. Un grand événement pour l'athlétisme dans le département du Pool. Quelques abandons, notamment chez les garçons, ont émaillé la course. Ils ont, certainement, une explication. La plus plausible étant le manque d'expérience de concurrents voulant se détacher, en piquant, dès le coup de star-



Au premier plan: Fortuna Mouanga et Tsota-Moundélé, les deux vainqueurs.

ter, un sprint. Cependant, le gros du peloton a franchi la ligne d'arrivée. Chez les hommes, Fortuna Mouanga, élève au C.e.g Moundongo, a gagné, détaché, en couvrant la distance en 11'12"07! La première fille, Tsota-Moundélé (13'56"42), de l'école primaire Moundongo, a redonné de la voix à la foule qui s'impatientait de voir une fille franchir, enfin, la ligne d'arrivée.

Le chrono est relativement élevé. Qu'à cela ne tienne, on a goûté à une belle empoignade dominicale sur l'artè-

re principale de Kinkala. La fin du cross a donné lieu à la remise de récompenses: des cahiers, des bics, en plus d'un trophée pour les vainqueurs, des rames de papiers et des boîtes de craie pour les établissements scolaires. Et, à des discours, dont celui d'Emmanuel Mpioh. Il a pris date avec les athlètes et les encadreurs. Pour un stage d'entraîneurs de premier degré et un regroupement des athlètes pendant les vacances de Noël...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Composition du bureau d'Inter Club de Brazzaville football

Président: capitaine Gobard Ngami. **1^{er} vice-président:** colonel Apôtre Moundounga. **2^{ème} vice-président:** médecin-colonel Jacques Ngouonimba. **Secrétaire général:** colonel Jean-Baptiste Mavoungou. **Secrétaire général adjoint:** Nguiamou. **Intendant:** caporal chef Freddy Atipo. **Directeur sportif:** Daniel Fidissa «Keïta». **Membres:** adjudant Kitsoukou, sergent-chef Elenga.

Commissariat aux comptes: capitaine Destin Mbouni (président), lieutenant-colonel Jean-Michel Nkaya **Rapporteur:** à pourvoir

Handball féminin

Le coup d'envoi du championnat du monde féminin de handball a été donné dimanche 2 décembre 2007, en France. Pour sa première sortie, le Congo a perdu devant l'Espagne: 24-29.

Résultats:

Dames.
Saint-Exupéry B-Saint-Exupéry A: 13-2
Hommes.
Montesquieu-Galilée: 19-15.
Galilée-Saint-Exupéry: 23-14.
Montesquieu-Saint-Exupéry: 32-16

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Notaire

Domicilié à l'étude de Maître Béatrice DIANZOLO, Huissier de Justice, immeuble BILLAL, avenue Félix EBOUE, en face de l'ambassade de Russie, Centre ville - Brazzaville

B.P: 13.273/Tél.: (242) 522.96.23

E-mail: skymbassa@yahoo.fr

République du Congo

ANNONCE LEGALE

ROFFE-PHARMA

Société à Responsabilité Limitée, au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: Avenue Félix EBOUE, Immeuble BILLAL Q/030, centre ville; B.P: 13.273, Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 7 novembre 2007, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 28 novembre 2007, sous Folio 218/4, Numéro 3698, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'importation, l'exportation, l'achat et la vente en gros des produits pharmaceutiques, connexes dérivés et accessoires, des médicaments, des produits de beauté chimiques, articles de parfumerie ou des parfumeries, médicaux et paramédicaux;
- L'étude des produits pharmaceutiques, la recherche de laboratoire pour produits physiques et chimiques et toutes activités relevant de la fabrication et le conditionnement des produits pharmaceutiques, connexes et dérivés;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination: la société a pour dénomination:

ROFFE-PHARMA Durée: la durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Siège social: le siège social est fixé: avenue Félix EBOUE, immeuble BILLAL Q/030, centre-ville; B.P: 13.273, Brazzaville, République du Congo.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de dix millions (10.000.000) Francs CFA, divisé en cinq cents (50) parts sociales de vingt mille (20.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 500, entièrement libérées, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 7 novembre 2007 par Me Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI.

Gérance: aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des associés du 7 novembre 2007, Monsieur Jacques NGUIEMIEN, pharmacien, a été nommé en qualité de gérant de la société ROFFE-PHARMA, pour une durée illimitée.

Dépôt légal a été entrepris, le 29 novembre 2007, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 07 DA 538.

Immatriculation: la société ROFFE-PHARMA a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier, sous le numéro 07 B 742.

Pour insertion

Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI